UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284439 7

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s11cahiersdelaqui09pg

NEUVIÈME CAHIER DE LA ONZIÈME SÉRIE

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

VII. — *dernier cahier*

261378.
20/11/31.

CAHIERS DE LA QUINZAINE
périodique paraissant tous les deux dimanches
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. II
no 9

III

AP
20
C15
sér. II
no 9

10

dernier. — 1

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même;

c) le prix actuel;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Maxime Vuillaume, — *mes cahiers rouges,* — I. — **une journée à la cour martiale du Luxembourg;** — *avant-propos de Lucien Descaves* (IX-10, *mardi 4 février 1908*... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — II. — **un peu de vérité sur la mort des otages,** — 24 et 26 mai 1871 (IX-11, *mardi 18 février 1908*..... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — III. — **quand nous faisions le « Père Duchêne »;** — mars-avril-mai 1871 (IX-12, *mardi 3 mars 1908* ..... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — IV. — **quelques-uns de la Commune** (X-7, *mardi 12 janvier 1909* ..... ÉPUISÉ

— — *mes cahiers rouges,* — V. — **par la ville révoltée** (X-8, *mardi 26 janvier 1909*..... ÉPUISÉ

— — *mes cahiers rouges,* — VI. — **au large** (X-11, *mardi 23 mars 1909*..... deux francs

5

MES CAHIERS ROUGES

VII. — *dernier cahier*

AUTRES OTAGES

LE FUSILLÉ DU PONT-NEUF

(Mercredi 24 mai)

Mercredi 24 mai. Dix heures du matin. Les flammes lèchent déjà les murs de la Préfecture de Police. Dans une salle du Dépôt, une demi-douzaine d'hommes. Ferré, l'écharpe rouge à glands d'or sur son pardessus gris à col de velours. Pilotell, Wurth, (1) ceinture rouge sur leurs vêtements civils. Clermont, commissaire spécial de police. Clermont, la nuit qui précède, a accompagné Raoul Rigault à Sainte-Pélagie. Il a assisté à l'exécution de Chaudey.

Cette même nuit, Pilotell l'a passée à la Préfecture, sur un lit, voisin de celui sur lequel s'est étendu Ferré.

— Ce n'est pas dans des draps que nous dormons, dit Pilotell. Mais dans des suaires.

— Qu'importe, répond Ferré.

Le matin, à la première heure du jour, Mégy (2) est

---

(1) Wurth (Émile), juge d'instruction au parquet du procureur de la Commune (18 mai).

(2) Mégy (Edmond) commandant du fort d'Issy (18 avril), connu pour avoir tué d'un coup de pistolet, sous l'Empire, l'agent de police qui venait l'arrêter.

venu. Il est entré dans le grand salon. A coups de sabre, il brise le lustre de Venise suspendu au plafond. Il lacère les tableaux, éventre les meubles. Il pose des cartouches partout. Puis il s'en va, après avoir raconté qu'à la Légion d'honneur, d'où il sortait, il a pris, à poignées, les croix, et les a jetées aux ordures.

Le caissier, Replan, apporte, dans un drap, de l'argent, de l'or, des billets. Ce qui reste dans la caisse.

— Distribuez tout ça aux combattants, dit Ferré.

Pilotell prend une poignée de monnaie, descend vers la barricade qui ferme l'entrée de la place Dauphine, sur le quai, en face du Henri IV.

— Tenez, amis...

— Non. Nous ne nous battons pas pour ça...

Pilotell est remonté.

Sans mot dire, Ferré, assis à une table, lui tend un papier : « Ordre de prendre au Dépôt les prisonniers dont les noms suivent, et de les passer par les armes. »

Il y a quatre noms.

Sur ces quatre, Veysset.

Veysset. L'homme arrêté le dimanche, jour de l'entrée des troupes, à Saint-Denis. L'histoire est restée obscure. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il avait formé le projet de corrompre Dombrowski. Le général a averti le Comité de Salut public. Suivi, Veysset est tombé dans le piège qui lui a été tendu. Depuis trois jours, il est au Dépôt.

Ferré vient de signer son arrêt de mort.

Nul, mieux que Pilotell, qui était là, ne pouvait me conter la matinée tragique, où Veysset, conduit sur le Pont-Neuf, tomba sous les balles des *Vengeurs de Flourens*.

J'ai refait avec lui, pas à pas, le chemin que suivit

Veysset, du Dépôt au parapet contre lequel il fut adossé.

Voici.

— Nous étions déjà — commença Pilotell — dans une petite salle, qui servait d'habitude aux juges d'instruction, quand Ferré entra.

— Faites venir Veysset, dit-il.

Les trois autres, on n'en parlera plus.

Veysset est amené.

Je le vois encore, debout, en veston gris, son regard allant de l'un à l'autre. Ferré, frappant de sa badine le tapis de la table. Cinq ou six *Vengeurs*, capote grise et képi à bande blanche, le fusil chargé en bandoulière. D'autres, restés sur le quai, dont on entend résonner les armes.

Tout de suite, Veysset se tourne vers Ferré.

— C'est pour m'assassiner...

Ferré interroge.

— Vous avez conspiré contre nous. Vous avez reçu de l'argent de Versailles pour corrompre Dombrowski...

— C'est vrai, répond Veysset.

Ferré se lève. Nerveux.

— Allons, en route...

Les *Vengeurs* encadrent le prisonnier.

On s'arrête un instant pour former le groupe. Puis on se met en marche.

— Dépêchons... Dépêchons, dit Ferré.

Un des *Vengeurs*, près de moi, est pâle. Ferré le prend par le bras, le secoue, le renverse presque.

Nous marchons vite.

A l'angle du quai et du Pont-Neuf, une barricade. Les fédérés, à plat ventre, tirent dans la direction du Louvre... L'un d'eux demande...

— Qui?

— Citoyens, l'homme que nous emmenons est un traître!... Un espion... La justice du Peuple l'a condamné. Il va mourir.

— Vive la Commune!

Nous traversons le pont. La pièce de canon de la barri-

cade Dauphine, (au bas de la maison où vécut madame Roland) tire par-dessus le fleuve.

Les *Vengeurs* ont traversé. Ils s'arrêtent face au parapet, à mi-chemin du Henri IV et du quai Conti.

L'arme au pied, ils attendent.

Ferré, en face d'eux, fait un signe.

— Là.

Un *Vengeur* s'approche de Veysset, un mouchoir à la main.

Le prisonnier ne fait aucune résistance.

Le voilà, debout, la face barrée d'une large bande blanche. Il étend les bras.

— Je vous pardonne ma mort. (1)

Les fusils sont en joue.

— Feu ! dit Ferré.

Veysset, frappé presque à bout portant, reste cependant debout... Puis il s'affaisse.

Le mouchoir qui lui bande les yeux se détache, tout éclaboussé de rouge...

C'est là, en face du parapet contre lequel s'appuya Veysset avant d'être frappé à mort, que j'entendis, de la bouche de Pilotell, le poignant récit.

— C'est bien là... Oui... Sur cette dalle... On a écrit partout que Veysset avait été fusillé au pied de la statue de Henri IV. C'est faux. C'est ici... après le deuxième refuge circulaire, à égale distance du terre-plein de la statue et du quai.

Et Pilotell frappait de la main sur la dalle tragique.

— Là... C'est là que la cervelle a jailli... Le crâne était tout fracassé...

---

(1) Ce furent les seules paroles prononcées par Veysset. Lissagaray (*Hist. Comm.* Dentu) attribue à Veysset, d'après Wurth, ces mots : « Vous répondrez de ma mort au comte de Fabrice. » Jamais ces paroles ne furent prononcées. Pilotell, qui était à deux pas de Veysset, quand il fut fusillé, les eût entendues.

— On l'a abandonné ? demandai-je.

— Non... Deux hommes, ou quatre, ont soulevé le mort... Ils l'ont balancé quelques instants, et l'ont, par-dessus le parapet, précipité dans le fleuve... La fusillade versaillaise se rapprochait... Les *Vengeurs* se dirigèrent en courant vers la barricade du quai... Ferré, Clermont, Wurth reprirent le chemin que nous venions de parcourir... Je restai seul... Je me penchai sur le fleuve, cherchant des yeux le cadavre... Je ne vis rien... Seul, le chapeau du mort, qu'un *Vengeur* avait ramassé, et jeté par-dessus le parapet, flottait au fil de l'eau...

LES DOMINICAINS

(Jeudi 25 mai)

conversation

Décembre 1903. A la Chambre. Dans le salon de la Paix. Nous causons. Léo Melliet et moi, assis sur une des banquettes du pourtour. Je lui rappelle notre rencontre, un des premiers jours de la Semaine, le matin, sur le quai, tout près du pont d'Arcole. Lui, à cheval, l'écharpe rouge de membre de la Commune sur sa vareuse d'artilleur. Képi de simple garde, sans galons. Est-ce le mardi ? Le mercredi ? Sort-il de l'Hôtel de Ville pour se rendre au fort de Bicêtre, où sont enfermés les Dominicains d'Arcueil ? Il s'arrête devant la barricade. Il dit quelques mots d'encouragement à ceux qui achèvent de l'élever. Je m'approche de lui. Je lui serre la main.

Oui. Melliet se souvient...

Et nous causons... Nous causons...

— Les Dominicains ?... Voyons... Pourquoi les a-t-on fusillés ?... Qui ?

Léo Melliet esquisse un geste vague... J'attends sa réponse. Je le regarde. Ce n'est plus le Melliet d'autrefois. Court, trapu, mais portant haut la tête, et tout

droit devant lui ses yeux noirs de méridional, vif et agissant. Melliet s'est alourdi. Les cheveux ont grisonné. La barbe a des touffes blanches. En parlant, il incline la tête. Il roule, d'une main tremblotante, sa cigarette...

L'affaire des Dominicains, la fusillade de l'avenue d'Italie, dans l'après-midi du jeudi 25 mai : l'un des incidents les plus obscurs, les moins expliqués encore, de la tragique Semaine. Comme pour les autres exécutions, celle de l'Archevêque, celle de la rue Haxo, des légendes se sont établies, qui paraissent indéracinables.

Serizier. (1) Toujours Serizier. Rien que Serizier.

C'est Serizier qui a tout fait. C'est lui qui a commandé le feu à la porte de la prison du secteur. C'est lui qui a fait arrêter les Pères à Arcueil...

— On les a bien arrêtés — commençai-je à interroger — parce qu'ils faisaient des signaux aux Versaillais ?

Même geste vague de Melliet.

— Des signaux aux Versaillais ? Je ne me suis jamais, pour mon compte, aperçu de rien... La vérité est que l'exaspération était grande contre eux... Une exaspération, sinon justifiée, du moins explicable... Une quinzaine de jours avant leur arrestation, nos hommes avaient été surpris, la nuit, en plein sommeil, à la redoute voisine du Moulin-Saquet. Un détachement de gendarmes l'avait envahie, grâce au mot d'ordre qui leur avait été très certainement livré par quelque traître. Une trentaine de malheureux avaient été tués à

(1) Serizier, chef du 101e bataillon sous le siège. Colonel commandant la 13e légion sous la Commune. Fusillé à Satory, le 25 mai 1872.

bout portant, éventrés à coups de baïonnette... Qui avait donné le mot d'ordre ? Mystère... Ces moines qui, tranquillement, vivaient là, tout près, n'étaient-ils pas les coupables ? Les traîtres, n'étaient-ce pas eux, les Dominicains à la robe blanche et noire ?... Voilà ce qui se répétait parmi les combattants... Il n'en fallait pas plus pour concentrer sur les Pères toutes les fureurs... Mais les preuves, il n'y en avait aucune... J'ai écrit tout cela au conseil de guerre, quand l'affaire a été jugée... Ma lettre doit être encore dans le dossier du défenseur de Lucipia...

— Me Renoult ? (1)

— Oui.

la lettre de Léo Melliet

La lettre qui suit n'a jamais été publiée. Elle forme à elle seule un document de premier ordre. Léo Melliet fut membre de la Commune, membre du Comité de Salut Public, commissaire civil près du général Wroblevski, (2) et gouverneur du fort de Bicêtre, où commença le drame qui devait se terminer de si sanglante façon avenue d'Italie.

Léo Melliet écrit de Glasgow, où il s'est réfugié après la défaite, à Me Renoult. (3)

---

(1) Me Renoult, défenseur de Lucipia devant le conseil de guerre qui jugea, en février 1872, les accusés de l'affaire des Dominicains, est le père de M. René Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances.

(2) Wroblevski (Valérien), général commandant les troupes fédérées de la rive gauche. Mort à Ouarville (Eure-et-Loir), le 5 août 1909.

(3) Je joins à la lettre de Léo Melliet un plan détaillé sur lequel peuvent être suivis les différents incidents du drame, depuis l'arrestation des Pères jusqu'à leur sortie du fort de Bicêtre, le jeudi 25 mai. Ce plan (page 23) a été dressé par Lucipia, pour son défenseur Me Renoult, lorsqu'il attendait, dans la prison, l'heure de comparaître devant le conseil de guerre.

Glasgow, le 11 décembre 1871.
150 Bucelench Street.

Mon cher Maître,

Vous me priez de vous dire tout ce que je sais à propos des Dominicains d'Arcueil. Voici :

Le jour de l'arrestation des Pères Dominicains, je me suis trouvé à Arcueil, et voici dans quelles conditions. Quelques gardes nationaux du 142e bataillon, je crois, avaient été surpris pendant la nuit par des gendarmes de l'armée de Versailles, dans un des postes avancés de mon extrême droite appelé le Moulin à Moutard. La plupart des hommes endormis avaient été dépêchés à coups de revolver, tandis que les sentinelles, à qui les gendarmes avaient donné le mot, étaient tuées à l'arme blanche. Or, les gendarmes qui exécutèrent cette opération avaient trouvé le moyen de franchir nos lignes en quelque autre endroit, car ils paraissaient venir du quartier général de Wroblevski, à Gentilly. Il y avait donc eu trahison et livraison du mot d'ordre. Mais où étaient les coupables ? Je n'en savais rien.

Malgré les recherches les plus actives et les plus minutieuses, je n'ai pu savoir par où la troupe ennemie avait pu passer. Toutes les routes étant occupées par les compagnies, je ne pouvais croire à la défection d'une compagnie entière; d'un autre côté une troupe ne peut franchir les tranchées sans être aperçue par plusieurs de ceux qui les gardent. Grand était donc mon embarras et par suite plus vif était mon désir d'éclairer la situation.

J'avais entendu parler depuis mon arrivée au fort de prétendues intelligences entre les Pères d'Arcueil et l'armée de Versailles. On parlait même de souterrains aboutissant au couvent, et de mille autres choses ; aussi avais-je pratiqué dès les premiers jours une très active surveillance de ce côté, et je dois à la vérité de dire que rien n'était venu justifier les rumeurs dont je m'étais ému. C'est à tel point que je ne pensai même pas à diriger mes recherches de ce côté à propos des événements que je viens de vous dire.

Enfin, de guerre lasse, je renonçai pour ce jour-là à trouver la clef du mystère, et me mis en mesure d'empêcher le renouvellement d'un pareil malheur. Je priai Wroblevski

de designer un bataillon pour remplacer le 142e qui était démoralisé par cette aventure. Il désigna le 101e. Mais le 101e, promené successivement de Neuilly à Issy, d'Issy à Neuilly, de Neuilly à Ivry, et de là à Cachan, était sur les dents; il refusait de marcher et voulait une nuit de repos. Ma présence devenait nécessaire pour le faire partir aux tranchées, car j'avais seul assez d'ascendant sur les hommes de mon arrondissement pour calmer leurs accès d'indiscipline. Je me rendis donc, le 19, vers 4 heures ou 4 h. 1/2, à Arcueil, aux quartiers du 101e.

Là, je fus accueilli par des récriminations de toutes sortes. « Faites marcher les réfractaires. Ce sont toujours les mêmes. Chacun son tour. Nous voulons bien marcher, mais demain, etc., etc. » Habitué que j'étais à de pareilles réceptions, je n'en continuai pas moins à grouper silencieusement mes compagnies, et ce n'est qu'après ce pénible travail que je pus m'apercevoir qu'il manquait près de la moitié de l'effectif. Il fallait bien alors me donner la raison de l'absence du reste, et je n'appris qu'à ce moment l'occupation de l'École d'Aibert le Grand. Une compagnie et demie avait été requise pour garder les diverses avenues.

Mais mon angoisse arriva à son comble quand j'appris que le bataillon chargé de faire la perquisition était le 120e, celui qui avait été si éprouvé au Moulin-Saquet, par une livraison de mot d'ordre semblable à celle dont venait d'être victime le 142e. Je frémis à l'idée des sentiments que pourrait éveiller dans l'esprit de ce bataillon cette fatale coïncidence, et je me transportai immédiatement chez les Pères, suivi de Lucipia, qui avait été mon second clerc, et qui profitait de notre ancienne connaissance pour venir me demander des renseignements pour son journal. (1)

Je ne sais si j'arrivai à temps et je ne puis rien en dire, car, au moment de mon arrivée, l'attitude des gardes natio-

---

(1) Lucipia faisait partie de la rédaction du *Cri du Peuple* de Vallès. Sa présence au fort de Bicêtre et à Arcueil le jour de l'arrestation des Dominicains le fit comprendre dans les poursuites. Le conseil de guerre le condamna à la peine de mort, qui fut commuée en travaux forcés à perpétuité.

PLAN DESSINÉ PAR LUCIPIA DANS SA PRISON

Z. Lieu de l'altercation entre Léo Melliet et les gardes des bataillons fédérés. — A. G. Ecole d'Arcueil (Albert le Grand) où furent arrêtés les Dominicains. — M. P. Château du Marquis de la Place, ou se trouvait l'état-major de Serizier. — C. État-major de Wroblevski. — B. B. B. Casernements des bataillons fédérés. — F. F. F. Fortifications de Paris. La ligne brisée, en haut, indique les tranchées.

naux ne me parut nullement violente, et l'hostilité de quelques-uns ne se traduisait que par quelques plaisanteries d'un goût douteux que je fis cesser immédiatement.

Cependant je ne pouvais rester là toute la soirée, mes occupations m'appelant ailleurs, et quittant l'École, je ne pouvais plus répondre de rien. Que faire ! Pour apprécier à sa juste valeur la résolution que j'ai prise alors, je vous conseillerai de prendre l'avis de M. Turquet (1) et des généraux Chanzy et Langourian, à qui je n'ai pu rendre service qu'en les jetant en prison et le revolver au poing. Je rassemblai donc quelques hommes de cœur que je chargeai à haute voix de conduire les Pères à Bicêtre, en rendant les officiers commandant des bataillons et compagnies responsables sur leur tête de la non-exécution de mes ordres ; je fis partir le 101e, qui se rendit immédiatement aux tranchées, et, prenant une voiture, je ramenai avec moi Lucipia, que je voulais charger d'une lettre pour la Commune dans le cas où la gravité des circonstances m'empêcherait de quitter le fort. J'emmenai également avec moi un assistant de l'École dont je voulais connaître la version sur ce qui venait de se passer. Cet homme fut mis en liberté immédiatement après m'avoir fait son récit.

Le soir, les Dominicains furent appelés au fort, et, à ce moment, l'attitude des gardes nationaux étant complètement changée, je me vis obligé d'improviser un juge d'instruction que je chargeai d'informer immédiatement, et, dans des circonstances aussi graves, Lucipia n'hésita pas à m'aider en acceptant ces compromettantes fonctions. Il y passa presque toute la nuit.

Pendant ce temps, je me rendais au quartier général de Wroblevski, pour savoir comment un pareil acte avait pu s'exécuter à mon insu : l'ordre était venu de la Guerre, qui prétendit l'avoir reçu du Comité de Salut Public. Le Comité n'était pas réuni quand j'arrivai à l'Hôtel de Ville, et, à mon

---

(1) Edmond Turquet, député, arrêta le 19 mars avec les généraux Chanzy et de Langourian. (Voir plus loin (page [illegible]) la note de M. Gaudin de Villaine.)

retour au fort, je trouvai un ordre qui m'enjoignait de ne pas relâcher les Pères, recommandation bien inutile, car les relâcher, c'était les faire fusiller.

Lucipia m'a alors rendu compte de son travail, concluant à la complète innocence des Pères, et nous avons étudié ensemble le moyen de les relâcher, mais sans trouver de moyens pratiques.

Sur ces entrefaites, l'entrée dans Paris des troupes de Versailles a porté à son comble l'irritation de la garde nationale, et une fois même j'ai été obligé de défendre, le revolver au poing, la casemate dans laquelle ils étaient enfermés, et de la placer ensuite sous la garde de deux pelotons d'hommes de mon choix qui se relayaient jour et nuit.

Le 25 mai, lorsque mes officiers, profitant de deux heures de sommeil que quatre-vingt-huit heures de veille me rendaient indispensables, ont pris la résolution d'évacuer le fort et d'enlever le matériel, j'ai fait ouvrir les portes à tous les prisonniers, et réussi à faire sortir la garnison, en laissant les Pères à la garde de l'adjudant de place chargé des prisons et à qui j'avais adjoint quelques hommes qui se sont empressés de l'abandonner après la sortie de leurs camarades.

Quant à la façon dont les Pères sont arrivés à Paris, je n'en sais rien; j'ai été forcé de rallier les traînards qui avaient quitté les derniers les tranchées, et que j'attendais dans les environs. Je ne sais s'ils sont rentrés avant ou après moi, car j'ai été obligé de revenir au galop sous une grêle de balles que m'envoyait de Villejuif et de Bicêtre l'avant-garde de l'armée de Versailles, pour qui mon écharpe rouge était un admirable point de mire. Ce n'est que dans l'après-midi que j'ai connu leur présence et, au moment où je prenais les mesures nécessaires pour les protéger, j'ai appris, coup sur coup, le danger qu'ils couraient et leur fin tragique.

Voilà sur ce point la vérité pure; quoique mon passé et mon caractère soient là pour démontrer l'improbabilité d'une accusation contre moi à ce sujet, je m'y soumettrai avec la résignation d'un vaincu. Mais s'il faut que j'aille à

Paris pour démontrer en me livrant, l'innocence de Lucipia, dites un mot et je n'hésiterai pas.

Merci de votre dévouement pour lui, et agréez mes salutations dévouées.

LÉO MELLIET.

le Moulin-Saquet

Moulin à Moutard. Moulin-Saquet. Les trahisons dont parle Léo Melliet se renouvellent, en mai, tous les jours. Celle du Moulin-Saquet est la première. Depuis ce jour, ou plutôt cette nuit, le soupçon envahit les esprits.

Trahis! Nous sommes trahis! Par qui? Comment?

Il faut avoir vécu ces temps, pleins d'enthousiasmes et d'angoisses, où chaque heure du jour ou de la nuit apporte à la ville insurgée la nouvelle d'un triomphe, vrai ou inventé, ou d'une défaite, pour se représenter la colère qui nous étreignit, quand nous sûmes le désastre du Moulin-Saquet.

Le Moulin-Saquet était une puissante redoute, construite du temps du siège, un vrai fortin situé à l'extrémité sud-est du plateau de Villejuif, à mille mètres environ de la barricade qui fermait la grande rue du village.

A la même distance, à peu près, mais à droite, était une seconde redoute, les Hautes-Bruyères.

Hautes-Bruyères et Moulin-Saquet, gardées toutes deux par des bataillons d'élite. (1)

Le Moulin-Saquet dominait toute la plaine qui s'étend de Villejuif à la Seine, et de Vitry à Choisy-le-Roi, cou-

(1) La 13e légion, commandée par Serizier, se composait des 42e, 101e, 102e, 120e, 133e, 134e, 176e, 177e, 183e et 184e bataillons.

vrant ainsi le fort de Bicêtre et les forces du général Wroblevski, casernées à Arcueil.

Le 4 mai, aux premières heures du jour, la terrifiante nouvelle se propagea.

Le Moulin-Saquet avait été occupé, la nuit, sans coup férir, par les Versaillais. Ses défenseurs massacrés.

On citait le nom du traître, le commandant du 55e, qui avec le 120e, gardaient la redoute.

Voici ce qui s'était passé.

Il était onze heures du soir, quand un groupe se présente aux abords de la redoute silencieuse. Un homme se détache, s'approche de la sentinelle.

— Qui vive!

— Vengeur!

Vengeur est le mot d'ordre.

L'homme passe. Mais à peine s'est-il avancé, que d'autres le suivent, terrassent les sentinelles, envahissent le camp. Tout y repose. Les hommes des 1re et 3e compagnies du 120e dorment sous la tente. Quelques-uns déchaussés, pour se reposer des fatigues du jour. Les Versaillais — les envahisseurs sont des soldats de Versailles — tuent à coups de baïonnette et de revolver. Ils attellent les canons, qu'ils emmenèrent avec leurs prisonniers.

Le lendemain, les canons défilent devant la grande cour d'honneur du Château, tout fleuris de lilas.

nous sommes trahis!

La trahison du Moulin-Saquet, suivie d'autres semblables, aura bientôt pour conséquence l'accusation de

connivence avec Versailles portée contre les Pères Dominicains de l'École d'Arcueil.

Le commandant du 55e a livré le mot d'ordre. Mais ces Pères qui promenèrent leur robe jusqu'à nos tranchées, ne sont-ils pas, eux aussi, d'intelligence avec l'ennemi?

Quelques-uns d'entre eux font des voyages à Versailles. N'est-ce pas dans le but de renseigner les chefs de l'armée sur nos positions?

La presse parisienne dépeint l'affaire du Moulin-Saquet sous les couleurs les plus noires.

Ce qui rend cette affaire si épouvantable — écrit le *Mot d'Ordre,* (1) journal de Rochefort — c'est la cruauté inouïe, exercée, sans nécessité, sur de pauvres gardes nationaux accablés par la fatigue et plongés dans le plus profond sommeil, qui certes, n'eussent pu faire autrement que de se rendre prisonniers.

Tous ont été massacrés, égorgés, lardés à coups de baïonnette et de sabre-poignard. Nous avons vu ces cadavres affreusement mutilés. Il y en a très peu qui n'avaient reçu qu'une blessure. La plupart en ont trois, quatre et jusqu'à cinq.

A côté d'un pauvre artilleur, âgé de soixante-deux ans, dont la cervelle sortait de la tête, il y avait un tout jeune homme de dix-neuf ans, dont le ventre était transpercé de plusieurs coups et toute la poitrine brûlée par la décharge de plusieurs coups de revolver tirés à brûle-pourpoint. Un autre avait les deux yeux crevés et sortis de leurs orbites. Un autre avait le cou aux trois quarts scié et presque séparé du tronc.

Il est impossible d'imaginer un spectacle plus affreux. Mais les scélérats ne se sont pas contentés de massacrer à

---

(1) Le *Mot d'Ordre* du 5 mai 1871.

la mode des sauvages d'Afrique. Ils ont poussé leur affreux courage jusqu'à fouiller leurs victimes. La petite caisse de la cantinière elle-même a été défoncée et pillée...

Le *Cri du Peuple* de Vallès, le *Vengeur* de Pyat, l'*Avant-Garde*, la *Sociale*, tous les journaux dévoués à la Commune publient des récits semblables. Par toute la ville, retentissent les cris des vendeurs :

— La trahison du Moulin-Saquet !

Le *Père Duchêne* gronde : (1)

Ces misérables ne reculent devant aucun crime !

Froidement, sans broncher, ils assassinent sous leurs tentes nos braves fédérés endormis, reposant tranquillement, sous la sauvegarde de la sentinelle qui veille à l'entrée.

Ils ne se contentent pas de bombarder,
De tuer femmes et enfants.
Non ! cela ne suffit pas encore.
Ils ont l'argent !
Et, avec cela, ils achètent les consciences !
C'est ainsi qu'ils ont pris le Moulin-Saquet...

Le 17 mai, un incendie éclate dans le château du marquis de La Place, proche de l'école d'Arcueil, et siège de l'état-major du 101e bataillon. Les moines, accusés d'avoir mis le feu, sont arrêtés le 19, par ordre du général Wroblevski. Conduits le jour même au fort de Bicêtre, ils sont enfermés dans les casemates, d'où ils ne sortent que le jeudi 25 mai, avec les fédérés qui évacuent le fort pour rentrer dans leur treizième arrondissement.

Conduits à la mairie de la place d'Italie, les Pères

(1) Le *Père Duchêne*, numéro 53 du 18 floréal 79/7 mai 1871.

sont transférés à la prison du secteur, 38, avenue d'Italie. Dirigés sur les barricades, ils sont ramenés à la prison. A 4 heures, ils sont fusillés par la foule.

Serizier

Il a suffi de quelques heures pour que les Dominicains, sortis indemnes de leur périlleux séjour au fort, fussent étendus, sanglants, le corps troué de balles, sur les pavés de l'avenue d'Italie.

Qui a ordonné le meurtre?

Les circonstances qui ont entouré la fusillade des prisonniers sont restées aussi mystérieuses qu'au premier jour.

Un bouc émissaire :

Serizier.

Quand on parle de l'affaire des Dominicains, c'est Serizier.

Lui seul.

Les autres, ceux qui ont été condamnés avec lui par le conseil de guerre de février 1872, sont des comparses.

Serizier, chef du fameux 101e bataillon, puis colonel de la 13e légion, était, sous l'Empire, un militant connu. Avec Duval, Léo Melliet, Chardon, Passedouet, Lucipia, d'autres, il menait le rude combat contre le régime impérial. Il doit, avant le Quatre-Septembre, se mettre à l'abri en Belgique. Rentré à Paris après la proclamation de la République, il se mêle au mouvement révolutionnaire, paraît au 31 octobre. Le 22 janvier est son triomphe. On le voit, à la tête du 101e, faire le coup de feu sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le 18 mars le met en pleine lumière. Son 101e est cité comme le plus

ardent des bataillons fédérés. Il est partout où l'on se bat. Rossel fait Serizier chef de la 13e légion.

Ouvrier corroyeur de son métier, Serizier est un homme trapu, à la face énergique, sur laquelle brillent et roulent perpétuellement de gros yeux. La mâchoire carrée est forte. Sur la lèvre une moustache tombante, épaisse, que complète une courte impériale. Ceux qui ont connu Serizier me l'ont dépeint comme un hâbleur, qui ne manquait cependant pas de bravoure. Orgueilleux de ses galons et de son autorité, il se fait photographier en costume de colonel, revolver dans la ceinture, képi sur l'oreille, le bras droit appuyé sur le sabre nu, la pointe fichée au parquet. Il aime à parader ainsi, effrayant les timides. Il est heureux de la terreur qu'il inspire, et qui, la défaite arrivée, le livrera aux vengeances des dénonciateurs.

Serizier peut ne pas avoir paru sur le théâtre du meurtre. C'est lui qu'on accusera.

La légende s'établit. Elle devait le conduire à Satory.

protestation suprême

Rien n'est moins sûr cependant que la participation de Serizier au meurtre de l'avenue d'Italie.

Léo Melliet, ce même jour où, à la Chambre, je lui rappelais notre rencontre au pont d'Arcole, m'a affirmé que Serizier n'avait été vu nulle part pendant la lutte autour de la Butte-aux-Cailles. Quelques-uns même, surpris de ne le point voir, disaient qu'il avait fui vers les Versaillais.

Il fut reconnu, lors de l'instruction du procès en conseil de guerre, par plusieurs témoins, entre autres le

Père Grandcollas. Mais, quand vint l'audience, le Père Grandcollas se rétracta. Il ne le reconnaissait plus.

Serizier ne cesse de protester contre l'accusation d'avoir ordonné la fusillade.

Quand l'heure sonne pour lui de partir pour Satory, il adresse à sa femme une protestation suprême : (1)

Ma chère bien aimée,

Je désire que cette lettre soit publiée après ma mort, afin qu'elle puisse rectifier les erreurs que mon jugement pourrait laisser dans l'opinion, et pour que l'on sache bien que je ne suis pour rien dans l'exécution des Dominicains, et que je ne suis frappé que comme l'homme du peuple assez intelligent et assez courageux pour lutter contre tout ce qui opprime le travailleur. Ainsi que je l'ai dit dans mon jugement, je n'ai su l'arrivée des Dominicains dans le quartier que lorsque les faits étaient accomplis ; je n'ai donc jamais donné des ordres les concernant.

Dans toute cette affaire, je me suis conduit, comme toujours, avec loyauté, et je n'ai jamais dit, ni jamais pu dire que ce que j'ai prononcé en conseil de guerre : ignorant tout, je n'ai rien pu dire, ni avant, ni après.

Je meurs pour la cause du peuple, pour laquelle j'ai combattu. Je lègue mon souvenir au peuple et désire que tous les hommes de cœur fassent leur devoir jusqu'au bout, comme je l'ai fait, sans haine, sans ambition personnelle, et les mains pures de tout crime...

SERIZIER.

témoignages

Dans la lettre que Léo Melliet adressait de Glasgow à l'avocat de Lucipia, Me Renoult, il est fait allusion à

(1) Cette lettre a été publiée dans le *Radical* (alors dirigé par Mottu), du 29 mai 1872, quatre jours après l'exécution à Satory (25 mai) de Serizier, Boin et Boudin. Elle avait été apportée au *Radical* par le fils du fusillé.

l'arrestation, le 19 mars 1871, du général Chanzy et du général de Langourian.

Quand Léo Melliet mourut, en mars 1909, M. Gaudin de Villaine, sénateur de la Manche, qui fut arrêté en même temps que les deux généraux, prit la parole pour rappeler les faits, et rendre justice à ceux qui les avaient sauvés de la fureur de la foule. Parmi ces sauveurs : Léo Melliet et Serizier.

Arrêté dans la matinée du 19 mars 1871, — écrit M. Gaudin de Villaine — aux fortifications de Paris, près la gare d'Orléans, avec le général de Langourian, traînés de là et à travers les faubourgs déjà en insurrection, jusqu'à la prison du Secteur de l'avenue d'Italie, nous y retrouvâmes le général Chanzy et d'autres prisonniers...

Enfin, vers quatre heures du soir — notre calvaire durait toujours — abandonnés par la compagnie du 101e bataillon fédéré, chargée de nous conduire à la Santé, nous étions, les généraux Chanzy et de Langourian, le capitaine de Nagelles et moi, livrés sans défense aux fureurs aveugles et imbéciles d'une foule en délire...

Bousculés, frappés à terre, relevés à coups de crosse, puis renversés de nouveau, nos uniformes en lambeaux, couverts de sang, nous nous attendions à un dénouement tragique, tandis qu'une partie de la foule proposait de nous fusiller et que l'autre préférait nous pendre aux réverbères voisins...

Cette scène odieuse, qui avait pour théâtre la place d'Italie, durait depuis près de deux heures, lorsque quelques hommes énergiques, se faisant jour parmi les plus forcenés, vinrent nous dégager.

En tête, marchaient MM. Léo Melliet, maire du treizième arrondissement, Combes, adjoint, *et Serizier*, commandant du 101e bataillon, celui-là même qui, quelques semaines plus tard, présidait au massacre des Dominicains d'Arcueil !

Protégés par eux, tant bien que mal, et par quelques

gardes municipaux, nous fûmes poussés jusqu'au seuil de la prison de la Santé, et là, aussitôt incarcérés et mis au secret. (1)

Quand se déroula devant le conseil de guerre, en février 1872, le procès des accusés de l'affaire des Dominicains, le général Chanzy vint déposer (audience du 14 février).

— J'estime — dit Chanzy — que nous devons certainement la vie aux officiers de la garde nationale, *et surtout à Serizier.*

Moreau le Dominicain

Il est un homme dont on a fort peu parlé au conseil de guerre qui condamna à mort Serizier, et, avec lui, Boin, qui avait été gardien de la prison de l'avenue d'Italie.

Émile Moreau.

A Londres, qu'il habita après avoir quitté Genève, où il s'était réfugié tout d'abord, on l'appelait Moreau le Dominicain.

Émile Moreau, déjà militant sous l'Empire — il avait alors une trentaine d'années — se mêla, après le 4 septembre, au mouvement révolutionnaire. Assidu aux clubs de la rive gauche, délégué à la Corderie, il fut de toutes les journées insurrectionnelles, du 31 octobre, au 22 janvier. Au 31 octobre, il entra l'un des premiers à l'Hôtel de Ville en brisant les carreaux d'une fenêtre. Détail curieux, ce fut le vieux père Beslay qui lui fit la courte échelle.

---

(1) La note de M. Gaudin de Villaine a été publiée dans la *Libre Parole* du 19 mars 1909, sous ce titre : *Il y a 38 ans (19 mars 1871).*

De taille moyenne, le front bombé, les yeux gris, la barbe rare, la tête enfoncée dans des épaules étroites, Moreau ne payait pas de mine. Ceux qui l'ont connu m'ont raconté qu'il était à la fois emporté et bon. Se mettait-il en colère, ce qui lui arrivait souvent, ses lèvres tremblaient et les paroles ne sortaient plus de sa bouche que dans un bégaiement confus. Commandant d'un bataillon du quartier Mouffetard, le 138e, qui comptait bon nombre de chiffonniers — Moreau était placier, bricoleur plutôt — quand le jour de la solde venait, il mettait en commun la paye des officiers et celle des simples gardes, et partageait le tout au prorata des charges de famille.

Wroblevski avait pris Moreau pour chef d'état-major. Il avait en lui toute confiance.

Moreau se vantait, dès son arrivée à Genève, d'avoir fait fusiller les Dominicains. Voici ce qu'à ce sujet m'a écrit mon vieil ami Jules Montels, qui fut chef de la 12e légion.

Le 30 août 1871 — raconte Montels — le lendemain de mon arrivée à Genève, je rencontrai Moreau, qui marchait en s'aidant d'une canne, n'étant pas encore complètement guéri de la blessure qu'il avait reçue à la Butte-aux-Cailles (le bas-ventre traversé par une balle).

Malgré cette blessure, Moreau, vêtu d'une blouse passée sur un veston, eut l'énergie de venir de Paris à Genève, prenant place parfois sur une voiture de paysan rencontrée sur la route.

Arrivé à Genève, notre ami Jules Ducrocq (celui qu'on appelait « le général ») (1) le soigna et le remit sur pied.

Si mes souvenirs sont fidèles, c'est bien lui qui avait fait

(1) Voir Cahier V, page 223, *Au Club Séverin.*

arrêter les Dominicains, ses hommes les ayant surpris, racontait-il, à faire des signaux aux Versaillais.

C'est Moreau — toujours d'après ce qu'il me raconta — qui fit fusiller et fusilla les Dominicains, *malgré Serizier*, malgré Léo Melliet.

Il menaça même Melliet de le mettre au mur, s'il s'opposait à la livraison des Dominicains. Et quand les prisonniers furent transportés avenue d'Italie, Moreau racontait ceci :

— Je les faisais sortir un par un, en leur disant : « Vous réclamez le paradis. Nous allons vous y envoyer. »

Et Montels ajoute :

N'ayant pas assisté à cette exécution, je ne puis que raconter ce qui m'a été dit, sans pouvoir autrement préciser.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Moreau fut l'objet d'une demande d'extradition pour l'affaire d'Arcueil. L'affaire nous sembla tellement grave, que nous le fîmes filer sur Neuchâtel, où, lesté par Beslay, il partit pour Londres.

C'est à Londres que Moreau, qui avait raconté son rôle dans le meurtre de l'avenue d'Italie, reçut le surnom de Moreau le Dominicain.

Moreau présida-t-il au meurtre? Fut-il seulement l'un des meurtriers?

Tout ce que nous tenons à faire remarquer, c'est qu'il nie — et il doit s'y connaître — la participation, à ce même meurtre, de Serizier.

Lucipia

Lucipia fut, avec Serizier, Boin, Boudaille et Pascal, condamné à mort par le conseil de guerre.

Lucipia eut beau protester contre l'accusation, répéter ce que Léo Melliet avait écrit à Me Renoult, démontrer qu'il s'était borné à interroger les Dominicains amenés au fort de Bicêtre.

Il fut condamné.

Plus tard, la peine capitale qui l'avait frappé fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Lucipia était pour moi un vieux, très vieux camarade. Nous avions été ensemble sur les bancs du lycée, à Nantes. Nous faisions, au quartier latin, partie de la même bande. Sous le siège, il avait été du génie de la garde nationale. Il en avait gardé le costume sous la Commune. En képi de simple garde, vareuse sans galons et ceinture rouge passée sous le gilet, il allait du *Cri du Peuple,* auquel il collaborait, à l'Hôtel de Ville, où il remplissait je ne sais quelle fonction. Secrétaire du Comité de Salut public, je crois. L'un des secrétaires. Un jour que j'étais à l'Hôtel de Ville, je me trouvai en face de Lucipia, assis devant un bureau chargé de papiers, installé dans le petit appartement bouton d'or, qui, racontait-on, avait abrité une charmante artiste de l'Opéra-Comique, aimée du préfet Haussmann.

Quand Lucipia revint du bagne, il fut l'un des premiers et fidèles collaborateurs du *Radical,* qu'avait fondé Victor Simond, et auquel je collaborais, moi aussi. Nous avions un bureau commun. Maintes fois, la conversation revenait sur les Dominicains.

— Les Dominicains! — me disait un jour Lucipia — mais ils auraient parfaitement pu se sauver, quand on les a conduits du fort de Bicêtre à Paris, le jeudi 25.

On les avait placés en queue de la colonne. Les fédérés, dans leur hâte de rentrer dans leur arrondissement, fuyaient plutôt qu'ils ne marchaient.

Personne ne faisait attention aux moines. On avait bien d'autres soucis. La preuve, c'est qu'arrivés au Champ de Navets, l'un d'eux, le Père Rousselin, s'attarda d'une centaine de pas, et, tranquillement, ne rejoignit pas la colonne.

Quand on se trouva, aux fortifications, devant la porte de Choisy, les fédérés s'engouffrèrent en désordre. Et la porte fut de nouveau close. Les Dominicains restaient dehors. Là encore, ils n'avaient qu'à fuir.

Eh bien! cela, des témoins sûrs me l'ont dit en Calédonie, les Pères cognèrent à la porte pour se faire ouvrir!

Se croyaient-ils plus en sûreté à Paris?

Melliet, qui était resté à l'arrière, les aurait certainement laissé partir. Depuis leur arrestation, il ne me cachait pas qu'il en était fort embarrassé. Il espérait qu'une fois le fort pris, ils seraient délivrés par les Versaillais. Mais il lui avait fallu céder aux violents, les arracher de leurs casemates et les joindre à la colonne... Tu sais le reste.

Un jour, je mis la conversation sur Serizier.

— Serizier! Un hâbleur! Rossel l'avait nommé colonel de la légion sans consulter personne... On m'a toujours dit qu'il n'était pas à l'avenue d'Italie quand on a fusillé les moines... Du reste, à ce que m'a dit là-bas Pascal, personne n'a ordonné la fusillade... Ils ont été tués par la foule, quand on a su que les Versaillais avançaient...

les acteurs du drame

Les principaux acteurs du drame des Dominicains sont tous disparus. Ceux du moins qui furent compris dans les poursuites devant le conseil de guerre.

Serizier, Boin, Lucipia, Boudaille et Pascal, présents, furent condamnés à mort.

Serizier et Boin, fusillés à Satory le 25 mai 1872, tombèrent, le cigare aux lèvres, en criant : Vive la Commune!

Lucipia, Boudaille et Pascal, commués aux travaux forcés à perpétuité, s'en allèrent au bagne.

Pascal y mourut, tué par les Canaques, lors de l'insurrection de 1878.

Un de mes amis, Alexandre Girault, (1) qui, lui aussi, était au bagne, pour l'affaire de l'incendie de l'église Saint-Éloi, me conta la fin tragique de Pascal.

Pascal — me dit Girault — était au camp de Bouloupari.

La veille de sa mort, un surveillant qui, en reconduisant les condamnés au camp, s'était attardé dans la brousse, avait été pris — et mangé.

Pascal était à biner son petit jardin, quand un groupe de Canaques, simulant la soumission, vinrent demander du tabac. Brusquement, ils firent irruption, se jetèrent sur Pascal, qui, avec un de ses compagnons, résista. Tous deux luttèrent désespérément, mais ils furent accablés sous le nombre.

Le lendemain, on retrouvait leurs cadavres.

Lucipia, rentré à Paris, fut, dans la suite, nommé conseiller municipal du quartier des Enfants-Rouges. Puis président du conseil. Il mourut en mai 1904.

J'ignore ce qu'est devenu Boudaille.

Léo Melliet, Thaller (2) et Moreau furent condamnés à mort par contumace.

Léo Melliet, réfugié en Angleterre, vécut longtemps à Glasgow, où il était professeur. Il fut, de 1898 à 1902, député de Marmande. Il est mort, en mars 1909, directeur de l'asile d'aliénés de Cadillac, près Bordeaux.

Thaller et Moreau vivent-ils? Ils n'ont plus fait parler d'eux.

Quant aux combattants anonymes, à ceux qui, peut-être, tirèrent sur les moines à leur sortie de la prison

---

(1) Girault (Alexandre), secrétaire du commissaire de police du douzième arrondissement, Clavier. Condamné aux travaux forcés à perpétuité. Plus tard député de Paris (Belleville).

(2) Thaller, sous-gouverneur du fort de Bicêtre (9 mai).

de l'avenue d'Italie, leur sort, comme leurs noms, est resté ignoré.

Périrent-ils en défendant leurs dernières barricades? Furent-ils passés par les armes? Le massacre, dans ce treizième qui avait été l'une des citadelles de la révolte, et sur lequel planait encore le souvenir de Bréa en juin, fut épouvantable.

L'un des témoins du procès en conseil de guerre, prisonnier, dans cette journée du 25 mai, des fédérés, l'abbé Lesmayoux, revenu, le soir même de la défaite, à la barricade de la rue Baudricourt, y rencontra un monceau de morts.

— Nous relevions là, écrit-il, plus de cent cadavres, parmi lesquels nous ne trouvions qu'un seul soldat régulier.

Les quatre-vingt-dix-neuf autres — autant dire tous — étaient les fédérés massacrés. Derrière cette seule barricade...

AUTRES HOMMES

RAZOUA

déjeuner chez Vaillant

Lundi 22 mai. Premières heures du jour. La veille, Vaillant nous a donné, à Vermersch et à moi, à l'issue du déjeuner auquel il nous avait conviés rue de Grenelle, rendez-vous pour ce matin d'aujourd'hui, à l'Instruction publique. A la délégation à l'Enseignement, comme on disait.

Rendez-vous! Les Versaillais sont entrés. Ils sont au Trocadéro... Plus près peut-être...

Et je me remémore le déjeuner — le dernier sûrement — dans la grande salle à manger du ministère. Une douzaine de figures connues. Présidant la table, madame Vaillant, la mère du délégué, femme de haute intelligence et de grand cœur, qui a voulu rester aux côtés de son fils. Madame Jaclard, femme du colonel commandant la 17e légion, adjoint de Clemenceau à Montmartre sous le siège. Madame Sapia, la veuve du commandant tué place de l'Hôtel de Ville le 22 janvier. Flotte. Constant Martin, secrétaire général de la délégation. Nous deux. D'autres.

La conversation roule, pendant tout le déjeuner, sur

les otages et l'échange contre Blanqui. Flotte a bâti un nouveau projet.

— Nous viderons les prisons, s'il le faut, dit-il avec feu. Nous les leur donnerons tous, les curés, les magistrats, tous, tous...

Hélas ! Trop tard...

au café de Rohan

J'erre... Je me dirige rue de Seine, chez Vermersch... Personne... Je l'ai laissé, la veille au soir, chez Rachel. (1)

J'ai passé la Seine... Place du Palais-Royal... Il n'est que sept heures... Un gros de fédérés sous les arcades du Théâtre-Français... Qui me donnera des nouvelles ?... A la terrasse du café de Rohan, seul, Razoua.

Razoua, en uniforme de colonel. Tunique à revers rouges à demi déboutonnée, ceinture rouge. Tête nue. Le képi aux cinq galons, près de lui, sur une chaise. Le sabre entre les jambes.

— Eh bien ?

— Je viens d'évacuer le Trocadéro...

Et, me montrant du doigt le bas de la jambe :

— Un éclat d'obus... La cheville à moitié écrasée... Impossible de me tenir debout... Je rentre chez moi... Demain, je serai dispos... J'irai à l'Hôtel de Ville...

— Alors ? Ils sont au Champ de Mars ? Avancent-ils vite ?...

— Qu'en sais-je ?... Je n'ai vu personne... Je ne sais rien...

Une voiture passe, au petit pas.

---

(1) Voir Cahier III. *Dîner chez Rachel*, page 353.

Razoua se dresse à demi, appuyé sur son sabre... Il se hisse sur les coussins, étale sa jambe malade... Nous nous serrons les mains...

Genève

Deux mois après. Juillet. A Genève. Je revois Razoua pour la première fois depuis notre rencontre au Palais-Royal. Plus de revers rouges. Plus de ceinture écarlate. Plus de sabre. Veston de velours et pantalon de coutil gris. Cheveux en brosse grisonnants. La barbe longue en pointe. L'ancien colonel de la Commune, avec son nez fortement busqué, son front largement découvert et ses yeux bleus, a toujours l'allure militaire. Jetez sur ses épaules un burnous, coiffez le crâne d'une chechia, et vous aurez devant vous le parfait spahis.

Car, avant d'être journaliste au *Réveil* de Delescluze, chef du 61e bataillon de Montmartre sous le siège, représentant du peuple de Paris à l'Assemblée de Bordeaux et colonel commandant l'École Militaire sous la Commune, Razoua a été marchis-chef de spahis en Afrique. (1)

De son long séjour en Algérie, Razoua a conservé l'habitude du silence et la nostalgie du rêve.

Pendant toute une après-midi, il reste, seul, assis à la terrasse d'un café, le regard perdu sur les montagnes ou sur la nappe brillante du lac.

A quoi pense-t-il ? Quelles visions lointaines retiennent sa pensée ?

---

(1) Razoua (Eugène). *Souvenirs d'un spahis*, avec préface de Tony Révillon. Paris, Achille Faure, 1866. — Voir *L'Homme qui tue*, d'Hector France, qui fut de l'escadron de Razoua.

De temps à autre, il hume une gorgée de son verre d'absinthe blanche, tire de sa pipe à large fourneau et à manche de merisier recourbé, une longue bouffée, qu'il regarde s'étendre lentement et s'évanouir dans le bleu du ciel.

Un camarade survient-il, qui lui apporte quelque nouvelle de l'Assemblée de Versailles, un discours de Thiers, l'œil bleu s'allume, les sourcils se haussent, le front se ride... Le silence fait place à la parole exubérante, à la colère.

— Vieille canaille...

Le camarade parti, Razoua se plonge de nouveau dans son rêve. Il rafraîchit son absinthe, pousse de nouvelles spirales de fumée.

Et c'est ainsi tous les jours.

évasion

Au café du Nord. Je ne sais plus quel nouveau fugitif nous est arrivé. Il nous dit son odyssée. Comment il s'est servi d'un bon gendarme pour nous rejoindre. Il s'était installé dans un petit village voisin de la frontière. Et, comme il maniait assez gentiment le pinceau, il s'en allait, l'après-midi, son chevalet sur l'épaule et sa boîte de couleurs à la main, faire quelque pochade.

Un jour, il s'est campé à quelque cent mètres de la frontière, qu'il n'ose cependant franchir. Passe un gendarme, qui s'approche de l'artiste, le regarde étaler ses couleurs sur la toile.

La conversation s'engage.

— Où allez-vous comme ça ? demande le peintre.

— A Genève, au consulat de France.

— Tiens, je n'ai jamais vu Genève !

— Voulez-vous venir avec moi? C'est tout près... une promenade...

En route donc. Les deux amis arrivent à Genève. Le gendarme se dirige vers le consulat.

— Rendez-vous ce soir ici, dit le Pandore.

Et on se serre les mains.

— A ce soir.

Le gendarme attend encore.

On rit.

Ce sont chaque jour des histoires semblables.

Razoua, qui a écouté sans mot dire, retire sa pipe de ses lèvres, secoue le fourneau sur le marbre de la table... Nous voyons qu'il a quelque chose à nous raconter...

— Oh! moi, c'est bien simple. J'ai trouvé — et j'en suis fier — un ami qui, certes, ne partage aucune de nos convictions. C'est un aristocrate. Mais c'est avant tout un homme de cœur. Cet ami, riche et titré, m'a offert l'asile que bien d'autres, en ces jours de lâcheté, m'eussent peut-être refusé. Il s'est procuré un passeport espagnol au nom de Martinez... Lui-même, l'ami, est d'origine espagnole... Et moi, basque, je parle la langue... Il a pris deux places de première, et il ne m'a laissé qu'ici, sur la terre libre, après m'avoir embrassé. C'est tout. Vous voyez, mon récit est court.

— Et le nom de cet ami?

— Vous ne le connaissez pas... Il s'appelle le marquis d'Ezpeleta.

Sylvère d'Ezpeleta

Longtemps, bien longtemps après, je publiais, dans l'*Aurore*, une chronique sur Razoua. Les journaux

avaient annoncé la mort d'Antonio d'Ezpeleta, l'escrimeur célèbre. Le mort était-il celui qui avait sauvé notre ami? Je racontai, tel que Razoua nous l'avait dit à Genève, le court récit de l'évasion. Quelques jours après, je recevais de M. Sylvère d'Ezpeleta la lettre suivante :

Bordeaux, 28 avril 1907.

Cher monsieur,

Je viens d'être assez gravement malade, ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt pour vous prier, si possible, de m'adresser quatre ou cinq numéros de l'*Aurore* du 5 mars, où se trouve votre article : *Comment je me suis souvenu.*

C'est par erreur que vous nommez mon frère Antoine, qui ne connaissait même pas mon vieux camarade et bon ami Razoua, qu'il vit une seule fois dans notre appartement du boulevard Malesherbes, le jour où je partais pour Genève avec le dit Razoua, très bien grimé et méconnaissable, mon secrétaire particulier, sous le nom d'Esteban Martinez, ancien sous-officier à la Légion étrangère.

Déjà, au 31 octobre, l'ami Razoua était venu, dans la nuit, se réfugier chez moi, rue Caumartin, où j'occupais seul l'ancien appartement de la veuve du sculpteur Pradier.

Pendant toute la Commune, je restais à Paris et j'allais souvent voir Razoua à l'École Militaire, où il n'occupait que deux modestes pièces du rez-de-chaussée.

Le jour où la poudrière du Gros-Caillou sauta, je me rendais en voiture découverte à l'École Militaire avec mon camarade de la guerre du Mexique, le colonel Kodolich, aide de camp de l'empereur Maximilien, et à ce moment-là aide de camp de l'empereur d'Autriche.

Avenue de La Motte Picquet, nous offrîmes notre voiture pour transporter les blessés du Gros-Caillou et nous rendîmes à pied chez Razoua, à qui je présentai le colonel Kodolich. Nous prîmes l'absinthe ensemble, et le colonel fut émerveillé de l'ordre et du calme qui régnaient à l'École Militaire.

Très intéressé par les renseignements qui lui étaient donnés par Razoua, il lui témoignait son admiration du bon résultat obtenu par son habile et sagace administration.

En partant, Kodolich invitait Razoua à venir le voir à Vienne, l'assurant de tout le plaisir qu'il aurait à lui rendre sa cordiale hospitalité.

Quelques temps après la Commune, alors qu'il n'y avait plus de danger pour moi, Olivier Pain publia dans le journal de Rochefort un long article élogieux pour moi, racontant l'évasion de Razoua et notre voyage en Suisse.

Je vous donne ces détails, pensant qu'il vous sera agréable de savoir que le sauveur de notre ami commun n'est point mort et qu'il jouit encore d'une bonne santé.

Avec mes remerciements, agréez, cher Monsieur, mes bien cordiales salutations.

SYLVÈRE D'EZPELETA.

pauvreté

Razoua est pauvre.

Jamais une parole amère. Jamais un regret. Il pourrait être à Versailles, tranquillement assis sur le velours rouge de son fauteuil législatif. Toucher, chaque mois, à la caisse de l'Assemblée, la bonne prébende. Il est à Genève. Sans ressources.

Il ne fait entendre aucune plainte.

Son devoir était de venir combattre aux côtés de ceux qui lui avaient donné leurs voix.

Il les a rejoints. Sans s'interroger une minute. Sans se demander s'il marchait vers la victoire ou vers la défaite. Vers l'exil. Vers la mort peut-être...

En ces temps lointains, qui semblent déjà légendaires, ils étaient quelques-uns encore — trop rares — qui croyaient au devoir.

Razoua était de ceux-là.

Il vivait, dans un faubourg de Genève, aux Eaux-Vives, chez un ami, Fesneau, que les événements du Midi avaient contraint à s'exiler.

De temps à autre, une maigre copie acceptée dans quelque rare journal de Paris lui mettait en poche de quoi s'asseoir au café du Nord. L'été à la terrasse. L'hiver frileusement tapi près du poêle, dans son éternel rêve.

Six années de la vie monotone de l'exil s'étaient écoulées, tant bien que mal, coupées d'espoirs et de déceptions, quand, un beau jour, Razoua apprit qu'il héritait.

Oh ! pas d'une fortune.

Arrivé la veille, d'Altorf où j'habitais, à Genève, je traversais le pont du Mont-Blanc quand je me trouvai face à face avec Razoua.

— Eh oui, j'hérite. Mon frère le curé est mort. Il m'a laissé une rente de douze cents francs. Payée par un intermédiaire. Car vous pensez bien que le fisc mettrait l'embargo dessus, si la succession me touchait directement.

Et me montrant en riant son pantalon de coutil à raies bleues — nous étions en été — son veston d'alpaga et son chapeau canotier :

— Me voilà tout de neuf habillé...

Douze cents francs de rente. Pour l'ancien spahis, c'est la tranquillité, la vie du lendemain assurée, le café où il va lire ses journaux de France, l'absinthe évocatrice de rêves, la blague à tabac bourrée... l'existence économe, sobre, heureuse... en attendant de revoir la Patrie.

la mort

A Zurich, où je suis depuis quelques jours. Une dépêche.

O stupeur. Razoua est mort.

C'est un ami de Genève qui m'annonce la fatale nouvelle :

« Razoua, frappé congestion, mort dans mes bras. »

Il était venu, comme tous les soirs, à l'heure de l'absinthe, au café du Nord. Il quitte sa table pour s'approcher du billard. Subitement, il porte la main au front, penche la tête en arrière et tombe.

On s'empresse autour de lui. Alavoine, qui a son imprimerie en face, rue du Rhône, arrive en hâte. On transporte Razoua, qui respire encore, aux Eaux-Vives, dans sa petite chambrette.

— Nous pleurions tous, me racontait plus tard Alavoine. Nous lui prenions, à tour de rôle, ses mains, déjà glacées. Nous l'appelions. Hélas ! ses lèvres étaient closes pour toujours.

Le lundi — Razoua était mort le samedi 29 juin 1878 — on le portait au cimetière de Plainpalais. Genève fêtait ce jour-là le centenaire de Jean-Jacques Rousseau. Les rues, pavoisées, étaient coupées d'arcs triomphaux. Les maisons fleuries. Le ciel magnifique. Le cercueil, recouvert d'un drap rouge, passa sous les oriflammes et les guirlandes de feuillages. Alavoine, derrière le mort, tenait haut levé le drapeau du 22e bataillon fédéré, conservé, depuis les grands jours, comme une relique, par les vaincus...

JOURDE

Un soir d'hiver de 1880. Au café du Croissant. Rue Montmartre. La salle est archi-pleine. A toutes les tables de marbre blanc, des groupes qui bavardent haut. On serre les mains des entrants. Depuis l'amnistie, c'est un rendez-vous. Tous sont là. Vallès, dont la barbe et la crinière ont pris, dans l'exil, des tons d'argent. Humbert, toujours parlant, discutant, appuyant ses arguments de coups de poing sur la table. Gill, qui n'a pas quitté Paris, et qui, comme jadis, porte beau. Cournet. Avrial. Lissagaray. Les rédacteurs de l'*Intransigeant*. Olivier Pain, qui conte ses souvenirs de Plevna. (1) Ayraud-Degeorge, Vaughan, Bazire. Le peintre Picchio. (2) Tant d'autres.

Face à face, silencieux, dans un coin isolé, deux qui poussent les dominos. L'un, barbe noire, chevelure noire, face couperosée. L'autre, châtain, la barbe longue sur laquelle il passe de temps à autre la main. Le visage long, mince, aux pommettes saillantes. L'œil bleu.

---

(1) Olivier Pain, correspondant d'un grand journal parisien, avait été enfermé dans Plevna. Fait prisonnier par les Russes, il fut envoyé dans une province lointaine, d'où il revint en France, non sans tribulations.

(2) *Picchio* (Ernest), auteur de la *Mort de Baudin* et du *Mur des Fédérés*.

Le noir, c'est Magnin, qui fonda plus tard le *Petit Troyen*, et mourut tragiquement, écrasé par un express.

L'autre. Jourde, l'ancien délégué aux finances de la Commune.

Jourde et Magnin s'asseyent ainsi tous les jours l'un en face de l'autre. Au Croissant. A la place Blanche de Montmartre. Tous deux sont de furieux joueurs, ou plutôt des joueurs forcenés. Tous deux aussi des fumeurs émérites. Et nous nous amusons parfois à considérer Jourde et Magnin, leurs deux longues pipes de terre blanche, artistiquement culottées, droites, se menaçant, prêtes à s'entrecroiser, comme le feraient deux épées d'escrimeurs. Mais c'est en vain qu'on attendrait le duel. Jamais, de mémoire d'amis, Jourde ni Magnin n'ont brisé leurs pipes de terre.

deux millions de tabac!

Quand la partie est finie, les amis se rapprochent. Jourde renversé sur le dos de la banquette, prend un temps de repos. Et la conversation s'engage. Comme toujours, la Commune.

De quoi parlerions-nous, si ce n'était des jours inoubliés et inoubliables!

— Quand j'étais aux finances...

C'est Jourde qui raconte quelque incident de son passage, en avril et mai 71, au ministère de la rue de Rivoli...

— A propos, dites, Jourde, est-ce vrai qu'au conseil de guerre de Versailles, le président ait trouvé, dans votre bilan, un trou de deux millions?

Jourde enlève de ses lèvres la pipe de terre blanche,

caresse sa barbe, relève d'un coup de main les mèches rebelles qui couvrent son front.

— Oui... Et elle est bien bonne... Mais ce n'est pas au conseil de guerre, c'est à l'instruction. Figurez-vous que le capitaine instructeur, probablement pas très fort en comptabilité, avait découvert quelque chose comme dix-huit cent mille francs, qui eussent dû entrer dans les caisses de l'État, et dont il ne voyait trace nulle part... Ces dix-huit cent mille francs, à son dire, devaient provenir des manufactures de tabacs... Très sérieusement, il me demanda ce que j'avais fait de ces dix-huit cent mille francs de caporal et de cigares...

Et Jourde, qui apprêtait son effet — car nous connaissions déjà l'histoire — riait d'avance, ses yeux bleus fixés sur nous...

— Et vous lui avez répondu ?

— Mon capitaine, c'est moi qui les ai fumés... Et j'avais, bien entendu, pris mon ton le plus sérieux...

ministre pour de bon

1881. Jourde se présente à Lyon, où un siège de député est vacant. Il a pour concurrents, d'abord un candidat lyonnais, Lagrange, et un candidat parisien, qui n'est autre qu'Humbert.

Jourde fait à Lyon un très grand effet... Il parle fort bien. La voix est chaude, prenante. Le port est superbe. Et, quand il tient la tribune, le geste élégant, le cordon maçonnique barrant sa redingote — la maçonnerie était alors très en faveur — il conquiert tous ses auditeurs.

La légende est déjà solidement établie, de son habileté financière, de son intégrité. Son avocat au conseil de guerre, Me Carraby, a lancé le premier l'histoire de la femme de Jourde, allant sous le Siège, et sous la Commune — la femme d'un ministre ! — laver son linge au lavoir... Cela ne fait-il pas venir des larmes, de vraies larmes, aux yeux, quand on a devant soi l'homme qui a manié des millions, qui eût pu en garder quelques-uns, et qui est sorti, les mains vides et la conscience tranquille, d'un si formidable tohu-bohu !

Pourquoi Jourde n'a-t-il pas été élu député de Lyon ?

J'en causais, il n'y a pas longtemps, avec Humbert.

— Mais tu sais bien — me dit Humbert — que c'est de ta faute...

— De ma faute...

— Mais oui... Tu étais alors de passage à Lyon, je ne sais plus pourquoi. Tu vins me voir... Et, Rochefort tardant à prendre position pour l'un ou pour l'autre, je te demandai, puisque tu retournais à Paris, de faire presser sur lui par nos amis communs...

— C'est vrai. Je me rappelle maintenant... C'est Rogeard qui alla trouver Rochefort... Et, le soir même, l'*Intransigeant* appuyait ta candidature...

— Oui... C'est cela... Et Jourde se désista... Ce fut du reste Lagrange qui passa...

Et je me disais, en causant avec Humbert de cet incident lointain, que j'avais peut-être été cause que Jourde avait raté sa vie... Pourquoi n'aurait-il pas, encore une fois, été ministre? Ministre pour tout de bon... Une fois à la Chambre, il y prenait rapidement une place importante... Réputation intacte... Talent de

parole... Il avait tout pour lui... Oui. Jourde aurait très bien pu redevenir ministre des finances. Et il aurait fait, croyez-moi, très bonne figure.

tout près de la fusillade

Encore au café du Croissant. Un autre soir. Pour la vingtième fois, je conte, à la demande d'un ami, ma fuite de la Cour martiale du Luxembourg, le lendemain de la prise du Panthéon.

Jourde est là. Il écoute. Puis, quand j'ai fini, il parle.

C'était le samedi soir. Très tard. J'errais depuis le matin, à la recherche d'un asile, que je croyais enfin avoir trouvé — dans mon esprit — chez un vieil ami de mon père, un chiffonnier en gros de la Glacière...

J'entre. Je connais l'homme, que j'ai aidé pendant la Commune. Il va me recevoir... Il refuse.

Et j'erre de nouveau.

Minuit sonne.

J'erre toujours.

Je ne connais pas le quartier.

Tout est désert... Je croise une, deux sentinelles... Un groupe de soldats... Vont-ils me poursuivre?... Je dégringole le talus du chemin de fer de ceinture... Je me blottis sous un pont... Puis quand le silence s'est fait, je me hasarde à sortir de ma cachette... Je trouve enfin la route d'Orléans, et je marche, je marche... Il est deux heures du matin quand je suis rue du Bac... On m'arrête...

— Et après?

Après?... Ah! ça serait trop long...

Conduit à la mairie du VIIe, rue de Grenelle, reconnu, grâce à la lâcheté de celui qui eût pu me sauver, je comparus devant une cour martiale qui siégeait en face.

Condamné à être passé par les armes, on me conduisit dans une salle d'où je voyais le peloton d'exécution formé

pour me fusiller. On m'avait déjà dit de me tenir prêt, quand arriva un ordre du maréchal, prévenu de l'incident, de surseoir à mon exécution...

Et voilà comment je suis ici.

pauvreté

La dernière fois que je vis Jourde, déjà miné par la maladie, c'était dans son très modeste logement de la rue Cauchois.

Il partit dans le Midi. Nous ne devions plus le revoir... Un matin, on me remit une lettre de deuil.

Vous êtes prié d'assister aux convoi et enterrement de

Monsieur Francis JOURDE

ANCIEN DÉLÉGUÉ AUX FINANCES DE LA COMMUNE

décédé à Nice, le 20 mars 1893, à l'âge de 50 ans; qui se feront le vendredi 24 courant, à midi précis.

On se réunira à la maison mortuaire

9, rue Cauchois, à Montmartre.

Nous conduisîmes son cercueil, drapé de rouge, au cimetière Montparnasse.

Comme tous ceux de la Commune, Jourde était mort pauvre. Une pauvreté voisine du dénûment.

UN DU COMITÉ CENTRAL

Charles Gouhier

Un matin de 1901. On sonne. Gouhier. (1) Un vieux camarade de Genève. Vieilli, usé, cassé, courbé. Gouhier n'est plus le brillant membre du Comité central, que j'ai rencontré, au temps de la Commune, galonné, bavard, affairé, allant du ministère de la Guerre à l'Hôtel de Ville, et de l'Hôtel de Ville au ministère de la Guerre, où il fait partie de la Commission de l'intendance.

Gouhier doit avoir largement les soixante-dix ou douze ans. Tout en lui serrant la main, je suppute les années. Gouhier est un ancien combattant de Juin. Il m'a raconté, jadis, qu'il avait été pris aux *Deux Pierrots*, à cette fameuse barricade du Petit-Pont, légendaire dans l'histoire des sanglantes journées.

— Eh bien ! mon vieux Gouhier — qu'y a-t-il ?

Je ne l'ai pas vu depuis des années. Les cheveux, autrefois roux et plantés en aigrette, sont blancs et flasques. Il parle bas. Il a l'air tout attristé.

— Il y a... Il y a que je suis bien vieux... Soixante-treize. Ça compte... Ma femme en a autant... Et, plus rien... Nous avons vendu nos dernières petites choses... Je voudrais bien entrer à Brévannes...

---

(1) Gouhier (Charles), membre du Comité central, membre de la Commission du contrôle général à la Guerre (19 mai).

Brévannes... la maison municipale de retraite pour vieillards. Là-bas... La tombe.

— Oui... Brévannes... Oudet y est déjà. Ça ferait bien notre affaire... J'ai fait ma demande...

Trois mois de visites, de lettres, d'apostilles, et Gouhier voyait se réaliser son rêve. Il pouvait, avec sa vieille compagne, finir ses jours à Brévannes.

ses papiers

Quelques jours après son entrée à Brévannes, Gouhier m'envoyait son fils, qui me remettait une grosse enveloppe cachetée et une lettre.

La lettre, je la publie, parce qu'elle caractérise, dans une forme à la fois fruste et touchante, le type de ces travailleurs d'autrefois, sans instruction première, ignorant des subtilités de la littérature, mais épris d'idéal, toujours prêts à la lutte, conservant jusqu'à leur dernier jour la foi de leurs jeunes années.

Ces hommes-là, ces simples, préparèrent et réussirent l'un des plus audacieux coups de main — une Révolution — que l'histoire ait enregistrés. Ils vécurent, après leur défaite, humbles et pauvres comme ils l'avaient toujours été. Ils moururent tous, sans en excepter un seul peut-être, dans la gêne. Quelques-uns dans la plus noire misère.

Voici la lettre de Gouhier :

Paris, le 19 février 1910.

Au citoyen Vuillaume.

Mon cher ami,

J'ai, à mon âge, perdu tous mes compagnons jeunes et vieux. Je ne sais à qui laisser ce peu de paperasses dans lequel il y aurait à glaner.

Je vous les laisse donc, quitte à en allumer votre feu. Si vous trouvez, parmi nos jeunes coreligionnaires, un écrivain qui ferait une nouvelle histoire de la Commune, donnez-les-lui.

Je n'y attache qu'une importance. C'est d'avoir dit l'exacte vérité. Car bien des choses ont été écrites à tort, ou inventées, sur les hommes surtout.

Mon regret est d'y parler trop de moi. J'ai si souvent échappé à la mort et à la police qu'il m'a été difficile de l'éviter.

Je n'ai reçu aucune instruction, que celle que j'ai pu me donner en travaillant dur.

J'ai tout sacrifié à la cause, car j'ai la haine de l'injustice et je regrette de n'avoir pu faire davantage.

Je suis au bout du chemin, et prêt-à quitter cette terre, avec la certitude que le peu que j'ai pu faire n'aura pas été inutile.

Voilà ce que je laisse. C'est peu de chose, et même ennuyeux à lire. Si vous en avez le courage, ce sera déjà bien beau et j'ai la certitude que vous saurez faire la part du feu.

Tâchons de laisser à ceux qui viennent le souvenir de nos frères, mère et enfants, qu'ils nous ont massacrés.

Agréez, avec toute l'estime que j'ai toujours eue pour vous, l'assurance de ma profonde amitié.

CHARLES GOUHIER,

Ancien combattant de Juin 1848, poursuivi pour la *Nemesis* et la *Marianne*, fondateur de la *Libre Pensée* de 1869, arrêté en août 70, libéré le 5 septembre, membre du Comité central du 18 mars, condamné à mort en février 73 (8e conseil de guerre).

Édouard Moreau

Souvent, Gouhier m'avait parlé de son collègue au Comité, Édouard Moreau, arrêté pendant la Semaine de Mai, conduit à la Cour martiale du Châtelet, et fusillé à la caserne Lobau.

Édouard Moreau est certainement l'une des figures les plus intéressantes de l'Insurrection. C'est lui qui rédigea les premières déclarations des membres du Comité central à la population parisienne, déclarations admirablement conçues, écrites d'une plume sobre et élégante.

Voici la note laissée par Gouhier :

A LA MÉMOIRE D'ÉDOUARD MOREAU

MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU 18 MARS
POUR LE 4e ARRONDISSEMENT

J'ai eu le bonheur de l'avoir eu comme collègue au Comité central. Ce fut un de ceux qui, par son grand désintéressement, sut se faire estimer de ses collègues, et qui, le plus savant, ayant reçu une haute instruction, leur fut des plus utiles.

Je ne le connus qu'à partir du 18 mars. Nos relations étaient devenues étroites, tant nous étions sympathiques. Il était rare que l'on nous trouvât l'un sans l'autre, avec Gaudier (1) le plus souvent.

Il appartenait à une famille riche, et, par sa femme, à l'aristocratie des B. d'A. Il avait été joué aux Français. (2)

Sous le siège, plusieurs conférences qu'il fit sur le communisme le mirent en vedette. Il devait le payer de sa vie.

Tout jeune, il avait 35 ans, je crois, son dévouement à la cause communale lui fit abandonner tous ses intérêts. Il jouait, comme nous autres ouvriers, tout son avenir, qu'il savait si brillant devant lui, si jeune et si savant.

---

(1) Gaudier, membre du Comité central, membre de la commission du contrôle général à la Guerre.

(2) Édouard Moreau n'a jamais été joué, il n'a jamais présenté de pièce à la Comédie-Française. M. Jules Claretie a bien voulu me le faire savoir. Divers journaux se sont faits, en 1871, l'écho de cette fausse nouvelle.

Mais c'était un convaincu en l'avenir de la classe travailleuse. Très calme, maître de lui, et sachant toucher juste.

Ce fut lui, qui, la veille des élections à la Commune (26 mars), proposa au Comité de ne point se porter candidats, ce qui fut accepté.

Cependant, plusieurs d'entre nous crurent devoir accepter. Quelques-uns résistèrent. Je dus même faire brûler mes bulletins dans les sections.

Moreau fut appelé à diriger l'Intendance dans les derniers jours de la Commune. Très fatigué au moment de l'entrée des Versaillais dans Paris, il vint me prier de passer la nuit à l'Intendance avec Gaudier, me promettant d'être le lendemain matin de retour à son poste.

Il était cinq heures lorsque nous nous réveillâmes, Gaudier et moi. Nous étions étendus tout habillés dans un fauteuil où se trouvait le coffre-fort dont il (Moreau) avait les clefs. Les coups de feu arrivaient jusqu'aux approches du ministère (de la guerre). Je parcourus tous les bureaux. Déjà tout le monde était parti. Dans la grande salle, les armes étaient étendues par terre. Je dus, dans ce terrible moment, recevoir un envoyé de l'École Militaire qui venait demander des renforts et des ordres, et qui s'en retourna désespéré.

Nous nous décidâmes à partir, Gaudier et moi, à l'Hôtel de Ville, avec l'espoir d'y rencontrer Moreau. Le poste du ministère prit les armes et barricada la rue. Pendant ce temps, Moreau arrivait par la rue de l'Université...

Nous étions très abattus, et nous fîmes, d'après l'avis de Moreau, la recherche d'un notaire, afin de lui remettre les clefs du coffre-fort de l'Intendance. Il nous fut impossible, sur dix notaires, d'en rencontrer un. Je proposai alors la mise en boîte cachetée de ces clefs. Il ne nous restait plus alors qu'à les donner à un commerçant. Il s'en chargea et nous dit qu'il les remettrait au propriétaire du *Paradis des Dames*, rue de Rivoli, maison qu'il habitait...

L'incendie de l'Hôtel de Ville (1) nous envoya à la mairie

(1) Ici une lacune. L'incendie de l'Hôtel de Ville commença le mercredi dans la matinée.

du XIe, où l'on jugeait le jeune aide de camp, le comte de Beaufort, condamné et exécuté sur l'heure. (1) Beaufort avait donné sa parole de ramener des renforts à Neuilly, je crois, et le malheureux n'avait pu trouver un seul homme. Dans ce moment de désespoir, tout devenait trahison. Il fut reconnu et arrêté par les combattants de la dernière heure.

Le comte de Beaufort était cousin éloigné de Moreau. C'était un jeune homme dévoué à la République et attaché à Moreau par ses idées très avancées. Il ne nous quittait que pour son service, et savait se prodiguer sans que jamais nous eûmes à nous défier en quoi que ce soit de lui. J'espère, pour sa mémoire, ne pas me tromper.

Ce jour, qui devait être le mercredi 24, nous devions nous quitter pour ne plus nous revoir. Moreau nous recommanda de tâcher d'arrêter les désastres et lui partit pour empêcher l'incendie du boulevard Bourdon, où il échoua...

Caché dans Paris (après la défaite) et déguisé, je fis bien des démarches pour le retrouver, et afin de savoir ce qu'étaient devenus une masse de papiers de la plus haute importance, trouvés à la Guerre.

Moreau les a-t-il remis chez le peintre Manet, un de ses amis, et enfermés dans son grenier? Manet est mort. Sont-ils à l'étranger?

Voici, selon mon enquête, la fin d'Édouard Moreau.

Au dernier moment, il se serait rendu chez un de ses amis, près de la rue Saint-Antoine, où on lui avait offert un refuge. Mais il serait entré ensuite chez lui, rue de Rivoli, où il fut arrêté. Conduit au Châtelet, à la cour martiale, jeté pêle-mêle avec une grande quantité de nos frères, il aurait été condamné à être fusillé.

Parmi les condamnés que l'on conduisait à la caserne Lobau, pour y être passés à la mitrailleuse, se trouvait G...,

---

(1) Voir Cahier II. — *Un peu de vérité sur la mort des otages*, pages 137 et suivantes.

qui, plus tard, ayant échappé à la mort, racontait que Moreau lui avait dit :

— Vous direz à mes amis que je meurs tranquille, la cigarette aux lèvres.

J'ai 70 ans aujourd'hui, et je pleure encore au souvenir de mon excellent ami Édouard Moreau.

Lullier et le Mont-Valérien

Extrait d'une note de Gouhier sur le Mont-Valérien et Lullier.

Le général Vinoy a déclaré que le Comité central avait commis une faute en ne marchant pas tout de suite sur Versailles.

Eh bien ! c'est à ce sujet que le Comité avait cru devoir donner à Lullier l'ordre de s'emparer, avec des forces suffisantes, du Mont-Valérien. On sait comment Lullier se laissa jouer par le commandant de l'armée de Versailles. Venant rendre compte de sa mission au Comité, il parla de l'assurance qui lui avait été donnée que le fort ne tirerait pas et qu'il laisserait passer les troupes parisiennes.

Là, une scène peu connue éclata.

Lullier fut traité de lâche.

Assi, (1) tirant son révolver de sa ceinture, allait faire feu, lorsque je lui relevai le bras en lui disant :

— Pas ici.

Lullier, fou de rage, écumant, fut enlevé et conduit à la Préfecture de Police.

Je me demande encore comment ceux des membres du Comité, qui étaient alors membres de la Commune, ne se sont pas opposés à la sortie du 3 avril. Eux qui ne devaient pas avoir plus de confiance que nous sur le rôle que se préparait à jouer le Mont-Valérien !

---

(1) Assi (Alphonse), mécanicien au Creusot, membre du Comité central, membre de la Commune (11e arrondissement).

Picpus et Saint-Laurent

Voici maintenant une étrange histoire, futile en apparence, mais qui, peut-être, a eu son influence sur deux faits importants : l'arrestation des religieux de Picpus, fusillés plus tard rue Haxo, et l'exhibition macabre des « cadavres de Saint-Laurent ». (1)

Gouhier avait été chargé, par ses collègues du Comité, de recevoir, au ministère de la guerre, les mille quémandeurs qui les assaillaient chaque jour.

Un matin, un homme de 30 à 35 ans se présente. Un prêtre vêtu en civil. Il demande à faire des révélations sur les églises et sur les couvents.

En retour, il exige qu'on lui rende sa maîtresse, une pénitente que ses parents ont fait enfermer dans une maison de la rue Saint-Jacques.

Le prêtre, mis en disgrâce par l'archevêché, a frappé, pendant le siège, à toutes les portes. Celle qu'il aime est toujours sous les pieux verroux, surveillée de près par la mère, qui — complication amusante — est également éprise du prêtre.

Maintenant, suivons le récit de Gouhier.

Mes intentions — dit le prêtre — sont de me marier avec ma maîtresse. Je viens vous demander la liberté. En échange je vous donnerai mes révélations.

— Il est neuf heures, répond Gouhier. A onze heures, je vous promets que la jeune fille sera en liberté.

---

(1) Voir Cahier V. — *Par la ville révoltée*, pages 218 et suivantes. *A Saint-Laurent.*

Le prêtre écrivit ses révélations. Deux pages de grand format.

Église Saint-Laurent, trois cadavres de jeunes filles.

Notre-Dame-des-Victoires. Ici le nombre, ainsi que bien de ces révélations sont sorties de ma mémoire.

Picpus. Plusieurs enfants nouveau-nés.

D'autres couvents de sœurs, connus pour recevoir les sœurs dans un état intéressant.

Je fis faire un double par mon secrétaire, et je le mis dans une enveloppe cachetée que je remis au prêtre pour qu'il la portât lui-même à la préfecture de police.

Le prêtre me faisant observer qu'il n'avait pu parvenir, depuis longtemps déjà, à soumettre sa réclamation, je mis sur l'enveloppe : « Au citoyen Raoul Rigault, urgence. Laissez passer le porteur. » Et j'y ajoutai le timbre du Comité central et ma signature.

— Avec cela, lui dis-je, vous arriverez facilement.

En effet, à onze heures et demie, il arrivait me remercier, et voulait à toute force que j'aille jusqu'à sa voiture pour que sa future me remerciât elle-même. Ce à quoi je me refusai, me trouvant largement récompensé par ces révélations.

J'appris que Rigault étant absent, ce fut son secrétaire Dacosta qui reçut le prêtre, et fit élargir immédiatement la jeune amoureuse.

Et le brave Gouhier, qui, en 1898, date à laquelle il écrivit, ou recopia cet étrange récit, ajouta :

Que sont devenues ces révélations, écrites par ce prêtre désespéré ? Je l'ignore.

Gouhier n'a pas perdu la foi. Il croit toujours aux « cadavres de Saint-Laurent », aux nouveau-nés de Picpus et aux révélations du prêtre, assez malin pour faire ouvrir à sa belle les portes du couvent où elle faisait pénitence.

Oudet

Voilà tout ce que je puis extraire des notes confuses, et parfois naïves, de mon vieil ami.

De temps à autre, quand il fut entré à Brévannes, Gouhier m'envoyait quelques lignes de souvenir. Les lettres s'espacèrent de plus en plus, à mesure que l'âge l'accablait. Un jour on m'annonça qu'il n'était plus de ce monde. Il était presque octogénaire, quand la mort lui ferma les yeux.

Il n'y a pas longtemps de cela, nous étions allés, Lucien Descaves, son beau-frère, le docteur Crépel et moi, à Brévannes, où Descaves a lui aussi, un vieil ami, Mathey, qui commanda pendant une quinzaine de jours, en mai, le fort de Vanves.

Mathey, qui fut lié avec Félix Pyat, a quatre-vingt-cinq ans sonnés. Toujours alerte, il nous accompagna dans une promenade sous les grands arbres du parc.

— Vous savez, nous dit-il brusquement. Oudet est toujours ici.

Oudet. Le membre de la Commune du dix-neuvième arrondissement.

— Il est là-haut, continue Mathey, montrant de la main les fenêtres du bâtiment de l'infirmerie. Oh ! il est très mal... Il est fini.

Nous montons. Des files de lits blancs. Des vieillards. Et des vieillards encore.

Étendu sur un lit, Oudet. Le masque, jaune, émacié. Les yeux clos. Un cadavre...

— Il a quatre-vingt-six ans, nous dit l'infirmière qui le veille... Il ne peut plus bouger... Il y a deux mois, on

pouvait encore le lever... Il n'y voit plus... Et puis, la tête a déménagé... Continuellement, il radote

— Oui, il radote, dit un vieillard assis sur le lit voisin... Il parle tout le temps...

— Et que dit-il?

— Ah! c'est bien difficile à comprendre... Rochefort... Rochefort... Vaillant...

Jusqu'au dernier souffle, le vieil insurgé songe encore, dans son cerveau obscurci, aux jours héroïques... Vaillant... la Commune... Rochefort... Les jours de bataille...

Un mois à peine après notre visite, Oudet rendait le dernier soupir. Pauvre comme Gouhier. Comme tous ceux de la Commune qui sont venus abriter, à Brévannes, la misère de leurs vieux jours.

RANC

Septembre 1898. Au *Radical*. Depuis un quart d'heure, nous causons, Ranc et moi, dans le couloir sur lequel donnent les salles de rédaction.

De quoi causons-nous? De ce qui fait, chaque fois que nous nous rencontrons, le sujet de nos conversations.

L'affaire Chaudey.

Pourquoi Raoul Rigault a-t-il, brusquement, dans la soirée du mardi au mercredi 24 mai, pris la résolution de fusiller le rédacteur du *Siècle*, détenu à Sainte-Pélagie?

— Vous avez vu Rigault le mercredi matin? me demande Ranc.

— Oui. Au café d'Harcourt. Place de la Sorbonne. (1) C'est là qu'il m'a appris l'exécution. En quelques phrases brèves, hachées, jetées à la hâte... La bataille allait éclater, tout près... Mais je n'ai pas eu le temps de l'interroger... Je ne l'ai revu que mort, la tête fracassée, le lendemain, rue Gay-Lussac...

— Sapia?... Madame Sapia?

— Je n'en sais rien... Si, cependant... En exil, Chardon

(1) Voir Cahier IV. — *Quelques-uns de la Commune*, pages 22 et suivantes.

m'a conté que la veuve et la mère de Sapia venaient souvent, très souvent, à la préfecture de police... Un jour même, pendant que madame Sapia était là, madame Chaudey vint demander l'autorisation de voir son mari à la prison... La veuve et la mère de Sapia poussèrent-elles Rigault à venger le mort? Chardon n'osait pas l'affirmer... Mais il n'était pas loin de le croire.

— Et l'article du *Père Duchêne?*

— Eh bien!... Vous le savez...

— Non... On m'a dit... Advenant? (1)

— Oui... Un soir, tard — les formes étaient déjà serrées — on apporta un article... l'article fameux... Il est exact qu'il ait été inspiré par Advenant... On desserra les formes pour le mettre à la dernière page. Le lendemain, ou deux jours après, Chaudey était arrêté.

— Alors, c'est bien Advenant?

Je fis un signe de tête affirmatif...

Ranc s'était tu.

Cherchait-il dans ses souvenirs? Je le vois encore, enlevant son lorgnon, et, d'un geste qui lui était familier, essuyant les verres, le regard baissé.

— Voici ce que je sais, moi, reprit-il.

J'ai noté, mot pour mot, ce que me dit Ranc. Je copie la note, écrite le jour même de notre conversation :

... J'étais encore à la Commune. Nous étions au lendemain de l'attaque du pont de Neuilly (2 avril). Quelqu'un, je ne

---

(1) *Advenant*, administrateur du *Réveil* de Delescluze. C'est Advenant qui fit élever le tombeau de Delescluze au Père-Lachaise, tout proche de l'emplacement où étaient installées, pendant la Semaine de Mai, les batteries fédérées.

sais plus qui, propose de confisquer les biens des membres du gouvernement de la défense nationale. On dresse la liste des noms.

— Mais vous oubliez Jules Simon et Picard ? crie une voix.

Hilarité.

Tout à coup, nous voyons Delescluze se lever de son banc.

— Et Chaudey ? s'écrie-t-il. Il est encore libre !

— Mais laissez donc Chaudey tranquille, dit Paschal Grousset. Il fait en ce moment le journal officieux de la Commune...

Je quittai la séance, inquiet, et me dirigeai vers les bureaux du *Siècle*, où je ne trouvai que Cernuschi.

— Bah ! me dit Cernuschi, quand je lui eus raconté la sortie de Delescluze... Ce n'est rien...

Le 5, comme vous savez, je donnais ma démission, et quittais l'Hôtel de Ville.

Le lendemain je me trouvai rue Chauchat, face à face avec Chaudey, qui allait au *Siècle*.

Chaudey, avant même que j'eusse ouvert la bouche, me reprocha amèrement d'avoir quitté l'Hôtel de Ville.

— Vous laissez, me disait-il, le champ libre aux violents...

Je laissai Chaudey achever sa diatribe. Quand il se fut tu, je lui contai l'incident Delescluze.

— Oui, me dit Chaudey, Cernuschi m'a averti... Mais je suis de son avis. Ce n'est pas sérieux.

— Si, repris-je. C'est très sérieux. Je ne suis ni un poltron, ni un imbécile. Mais je vous dis : Partez. Il est temps, si vous ne voulez pas être arrêté.

A ce moment, survint Ulysse Parent, qui se joignit à moi pour supplier Chaudey de quitter immédiatement Paris.

Mais Chaudey n'en voulut rien croire.

Il resta.

Il semble donc bien que l'arrestation de Chaudey fut, du moins pour une part, l'œuvre de Delescluze.

Il la voulut, il la réclama dès le premier jour.

Il la fit réclamer, par son ami Advenant, au *Père Duchêne*.

Le motif qui poussait Delescluze à poursuivre Chaudey de ses haines ?

Le 22 janvier ?

Ce jour-là Delescluze était avec Razoua, Cournet, Edmond Levraud, Arthur Arnould, d'autres, chez Lefebvre-Roncier (1) qui habitait, au 60 de la rue de Rivoli, un appartement, dont les fenêtres donnaient sur la place de l'Hôtel de Ville.

Quand la fusillade éclata, laissant après elle une douzaine de morts — parmi eux le commandant Sapia — Delescluze, m'a raconté un témoin, porta les mains à son visage comme pour échapper à l'horrible vision. On l'emmena, soutenu par des amis. Son désespoir ne pouvait être apaisé.

Est-ce le souvenir de cette sanglante journée, dont la responsabilité, pour lui, et pour l'opinion publique, pesait alors tout entière sur Chaudey, qui l'incita à réclamer, avec tant de ténacité, l'arrestation, et, plus tard, le maintien sous les verrous, du rédacteur du *Siècle ?*

Voici ce que me racontait, à ce sujet, quelques jours après ma conversation avec Ranc, Avrial, qui, avec Vermorel, Delescluze et autres, faisait partie de la commission exécutive.

A l'une des séances de la commission — me disait Avrial — Vermorel réclama énergiquement la mise en liberté de

---

(1) Lefebvre Roncier, juge suppléant à la Cour martiale (13 mai). Sous-chef d'état-major au ministère de la guerre (Delescluze). Plus tard, conseiller municipal de Paris.

Chaudey, contre lequel, disait-il, aucune preuve formelle de culpabilité n'avait été formulée.

Vermorel demandait qu'on fournît au moins l'original de la dépêche attribuée à Chaudey, dépêche par laquelle ce dernier aurait donné l'ordre de « balayer la place », dans la journée du 22 janvier.

A la demande de Vermorel, Cournet avait fait rechercher la dépêche. On ne l'avait pas trouvée.

— Il faut aviser la Commune, concluait Vermorel. Puisqu'on ne peut pas nous présenter la dépêche, seule base d'accusation contre Chaudey, celui-ci doit être libre demain.

Mais Delescluze protesta avec véhémence.

— Qu'on trouve ou non la dépêche, il faut garder Chaudey.

L'affaire en resta là. Chaudey était à Sainte-Pélagie. Il ne devait plus quitter sa chambre de prisonnier que pour descendre dans le chemin de ronde, la nuit du mardi au mercredi 24 mai.

Et comme je demandais à Avrial, s'il savait qu'après cette séance de la commission exécutive, une preuve quelconque de la culpabilité de Chaudey eût été portée à la connaissance de la Commune :

— Non. Jamais aucune preuve ne fut mise sous nos yeux.

A maintes reprises, Ranc revint, dans nos conversations, sur l'article du *Père Duchêne*. Il savait qu'il avait été inspiré, réclamé, par Advenant.

Mais, comment? En quelles circonstances? A qui, demandé?

Bref, où et par qui l'article avait-il été rédigé, apporté au journal?

Il y avait, dans ces interrogations, le désir ardent de

percer un des mystères du journalisme. Car, journaliste, Ranc l'était avant tout.

Quand, pour une raison quelconque, pour une liste de souscription à publier, on lui demandait son titre.

— Journaliste.

Et il ajoutait, de son ton mi-aimable mi-renfrogné :

— C'est assez.

— Voyons, me disait-il, lequel de vous trois a fait l'article ?

Je restais muet.

Un dernier coup droit :

— Bah ! c'est vous, alors ? Voyons, avouez...

Mais je n'avouais pas. Je n'avouais pour personne.

Ni en ce qui me concernait. Ni en ce qui pouvait toucher l'un ou l'autre de mes deux collaborateurs.

Et la conversation, encore une fois, en restait là.

Peu de temps avant sa mort, j'allai voir Ranc, place des Vosges. Il m'avait fait demander un nouvel exemplaire de ma brochure *Un peu de Vérité sur la mort des Otages*. Il avait égaré, avant de l'avoir lu, celui que je lui avais remis lors de son apparition. (1)

Je le vois encore, solide malgré le commencement de paralysie qui lui rendait la marche très difficile, la calotte rouge sur le chef, gai, causeur, comme à l'habitude.

Nous bavardâmes de choses et d'autres.

---

(1) Avant de paraître dans les *Cahiers de la Quinzaine*, mon récit de la mort des otages avait été publié, d'abord dans l'*Aurore* (mai 1902), ensuite, en 1906, à l'Imprimerie l'*Emancipatrice*, 3, rue de Pondichéry. (80 pages in octavo. 300 exemplaires numérotés, non mis dans le commerce)

Avant de le quitter, je lui tendis la main. Et lui, le doigt posé sur le titre de la couverture rouge :

— Allons, cette fois, vous avouez, je l'espère...

— Non, répondis-je en riant... Non. Pas encore... Du reste, je n'y parle pas de l'affaire Chaudey. (1)

Juillet 1901. Nous causons, avec Ranc, de Rigault.

Ranc avait un faible pour les Hébertistes. (2) Il aimait assez qu'on le classât parmi eux. Hébertiste et Blanquiste, Rigault ne pouvait manquer d'avoir les sympathies de Ranc, avec qui il s'était rencontré un peu partout où l'on conspirait et où on luttait, dans les dernières années de l'Empire.

— La dernière fois que je rencontrai Rigault — me conta Ranc — ce fut quelques jours avant l'entrée des troupes. Sur le quai. Il était, autant qu'il me souvienne, avec Da Costa.

---

(1) Da Costa, dans sa *Commune vécue* (volume II, pages 97 et suivantes), s'évertue à établir « la vérité » sur l'article du *Père Duchêne*. Il nomme avec raison Advenant. Mais l'interprétation qu'il donne à sa démarche est inexacte. Il ignore également les conditions dans lesquelles fut fait et publié l'article. Ce qu'il écrit n'est donc pas, comme il le croit, la vérité.

(2) Dans les *Notes Politiques* qu'il donnait au *Radical*, Ranc écrit (26 septembre 1904) :

« La *République Française*, répondant à mon dernier article, déclare que je suis resté fidèle à mes vieilles idées jacobines. A mes vieilles idées républicaines et révolutionnaires, oui. Jacobines, non. J'ai la douce habitude d'être traité de vieux jacobin, et cela ne me touche pas autrement. Il faut pourtant que je réclame au nom de la vérité, et je suis enchanté que la *République Française* m'en fournisse l'occasion. Qu'on m'appelle vieux dantonien, cela me flattera. Qu'on m'appelle vieil hébertiste, cela ne me choquera nullement. Je tiens qu'Hébert est un grand calomnié, et que Chaumette a été un des meilleurs, un des plus intelligents serviteurs de la Révolution. Donc, hébertiste, tant qu'il vous plaira! mais jacobin, non! Je n'ai jamais été de l'église où l'on glorifie Robespierre. Je n'ai jamais fait mes devoirs dans la chapelle de l'Etre suprême. Ceci dit, passons. »

Je venais de recevoir des nouvelles de Versailles. Je lui en fis part. Elles étaient très mauvaises. L'armée était aux portes. C'était une affaire de jours. D'heures peut-être.

Rigault me sembla être également renseigné.

— Vous avez pensé, lui dis-je, aux innombrables papiers, nominations, notes quelconques, fiches, celles de l'Empire entre autres... Il faut brûler ça tout de suite... Que de gens compromis si vous les laissez au vainqueur...

Rigault songea un instant.

— Bah ! dit-il brusquement. Ce sera bien plus simple... Nous foutrons le feu à la boîte !

— Oui, repris-je. Mais, auparavant, il faut mettre en sûreté les archives de la Révolution. Il y en a à la Préfecture — et je montrais du doigt les bâtiments de la police — il y en a aussi à l'Hôtel de Ville... Toute la Commune, la grande... Ses sections...

Rigault me sembla ignorer la présence, tant à la Préfecture de Police qu'à l'Hôtel de Ville, de ces précieux documents.

— C'est vrai, me dit-il. Je vais, dès aujourd'hui, faire transporter tout en lieu sûr.

Vous savez qu'il n'en fit rien, et que tout, ou presque tout, fut la proie des flammes.

LE CITOYEN PRIVÉ

Juillet 1898. Rue de Rennes. Adossée à la muraille, au numéro 76, une baraque en planches. Une sorte de hangar qui donne asile à une modeste boutique d'antiquités. Derrière les vitres, des étoffes anciennes, des tableaux, des bibelots. Dans un coin du magasin, une ouvrière, le visage penché sur une bande de tapisserie qu'elle raccommode. Assis dans un large fauteuil, ancien comme tout ce qui est là, un homme au visage énergique, à la barbe en pointe grisonnante. Il lit un journal.

Le citoyen Privé.

Privé a dépassé la soixantaine. Dans sa haute taille et ses larges épaules, avec sa crinière grise, ses sourcils broussailleux sur des yeux bleus, son nez fortement accusé, le regard franc toujours en avant, le vieil insurgé a fort grand air.

— Mon père est mort à quatre-vingt-dix ans, me disait-il un jour. J'ai encore le temps de voir la prochaine.

La prochaine, c'est Elle... C'est la Commune !

Revoir flotter le drapeau rouge ! Entendre encore une fois tonner, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les accla-

mations d'autrefois ! Rêve éternel du vieux communard qu'était resté Privé !

Je donne un petit coup au carreau de la porte. Privé lève le nez.

— Entre, me crie-t-il sans bouger.

Et continuant :

— Les clients ne se sont guère montrés aujourd'hui. Je t'avertis que je suis maussade... C'est demain le terme... Tu sais, le Terme... Proudhon a fait un chouette article sur ce foutu Terme...

Nous bavardons. Il n'y a qu'une quinzaine que nous nous sommes rencontrés, au Père-Lachaise, où nous accompagnions un camarade mort. (1)

— Au fait, dis-je, tu ne nous as pas conté l'autre jour comment tu avais pu t'échapper, la nuit du samedi au dimanche... quand les troupes eurent complètement envahi le cimetière...

— A mesure que les soldats entraient — commença Privé — nous reculions vers le boulevard, là où est située la Conservation... J'avais avec moi un gamin de quinze à seize ans, qui, depuis la veille, me suivait partout... Tout le jour, la soirée plutôt, il avait rechargé mes fusils... J'en avais deux... Nous attendions, appuyés au mur d'enceinte, silencieux, guettant les moindres bruits... Les soldats ne bougeaient pas... Il était peut-être deux ou trois heures après minuit, quand je me décidai à quitter le cimetière... Tout était définitivement perdu. Il n'y avait plus qu'à fuir.

— Allons, filons, dis-je au gosse. Séparons-nous. Chacun pour son compte... C'est plus sûr...

Le gamin me quitta. Où alla-t-il ? Je n'en sais rien. Je n'ai jamais plus entendu parler de lui.

---

(1) Voir plus loin, page 103, le *Mur*.

Je cachai mes deux chassepots dans les broussailles. Pourquoi ? Je me le demande encore... Puisque je fuyais... Et je grimpai à la muraille, m'aidant aux poutres qui y étaient adossées.

Dès que je fus sur le faîte, je reconnus — je l'avais oublié — que la rue était à trois ou quatre mètres en contrebas... Après m'être assuré que tout était désert, que pas un être humain ne pouvait me voir, j'enjambai la crête du mur et je me suspendis par les mains dans le vide... Je lâchai... et je me trouvai, sans une égratignure, solide sur pattes, droit sur le pavé...

Maintenant il fallait se garer.

Mes mains étaient noires de poudre. Je sentais mon épaule tout endolorie. Et, tu sais, l'épaule...

— Eh bien ?

— L'épaule !... Les mains, ça n'est rien. Un coup de torchon suffit. Mais, l'épaule, ça se congestionne par le frottement du fusil. Ça se rougit... Un officier malin ne s'y trompe pas... L'épaule, on ne peut pas se figurer ce que ça fait fusiller son monde... Dès que vous pouvez aviser un coin, vite la veste à bas, et la chemise, et si vous pouvez avoir un brin d'eau de cologne ou de vinaigre, frottez dur. Ça fait passer la rougeur...

— Te voilà donc au bas du mur du Père-Lachaise ?

— Tu connais le restaurant qui fait le coin du boulevard et de la rue du Repos, où nous nous réunissons, à chaque anniversaire, pour aller porter au Mur les couronnes... C'est là que je suis entré.

J'étais en civil... Ah ! un drôle de costume de civil... Si quelque soldat m'avait vu à ce moment, je crois bien qu'il n'aurait pas hésité un instant à me coller au mur... Mon chapeau mou, bossué, boueux... Et mes souliers ! Des souliers du Juif-Errant qui aurait marché un siècle dans la fange...

Je jetai un regard sur mon veston... De l'huile que m'avait laissée le voisinage des roues de canons. De la boue jaunâtre. De larges plaques blanches qui étaient les frottements contre les tombes, de l'herbe mouillée... Et, à ma ceinture, mon revolver...

Ah ! de celui-là, je me dis que je ne me séparerais pas, dût-il me faire fusiller...

La salle du restaurant était vide. Tout le monde devait être caché dans les caves ou ailleurs... Je poussai une porte et je me trouvai dans la cuisine.

Une forte fille aux manches retroussées astiquait tranquillement une casserole...

— Oh là ! ma fille, il faut me donner de quoi laver ces mains sales.

La fille me regarde.

Rapidement elle tourne le robinet et remplit une cuvette d'eau.

Je me lave les pattes.

Brusquement, je songe à l'épaule... Mon habit est vite à bas, et mon bras sorti de la chemise... La servante regarde.

— Je vais vous chercher des serviettes, dit-elle, en se dirigeant vers la porte.

— Ne bouge pas d'ici, repris-je en faisant mes gros yeux. Je m'arrangerai avec ce que j'ai là.

Et, ce disant, je pose près de moi mon revolver.

— Maintenant, aux souliers ! Donne-moi des brosses.

Il n'y avait pas de cirage. La fille me passa une brosse à émeri qui servait à polir le poêle de fonte.

Quand je sortis, je n'avais plus l'air d'un insurgé, avec mon chapeau bien brossé, mes mains propres et mes souliers brillants... à la mine de plomb.

Ah ! il n'aurait pas fallu entr'ouvrir mon veston, sous lequel j'avais, le canon dans la ceinture de mon pantalon, fiché mon revolver...

— Et tu es redescendu dans Paris ?

— Oui, par la rue de la Roquette... Je me suis rappelé qu'un maçon de ma loge avait sa boutique tout près.

— Tu t'es réfugié chez lui ?

— Oh là ! là ! Ce qu'il m'a reçu... Il se mit à me faire une longue théorie sur les dangers que nous avions fait courir à la République... Louis Blanc lui-même n'avait-il pas flétri la Commune !

— Mon vieux ! lui dis-je, au revoir.

Je filai sans regarder derrière moi...

Heureusement d'autres maçons furent plus dévoués, et j'en connais qui risquèrent la fusillade pour sauver des frères qu'ils voyaient pour la première fois...

Privé s'était tu...

Chaque fois que je passais rue de Rennes, je ne manquais jamais de frapper aux carreaux du vieil ami.

Un jour, en janvier 1901 — il y avait quelques mois que nous ne nous étions rencontrés — je vis son grand fauteuil vide. J'entrai. L'ouvrière avait les yeux rouges...

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Il y a... que Monsieur Privé est bien malade... Il est à la Charité.

J'y courus... Je trouvai Privé mourant.

Deux jours après, nous le conduisions au cimetière d'Issy, où il avait voulu reposer.

— C'est plein de fleurs par là, nous disait-il un jour qu'il nous faisait ses confidences... J'y serai très bien... Et puis, c'est tout près d'où nous nous sommes tant battus jadis... Il me semble que j'entendrai encore le canon de la Commune.

L'HOMME DU FEU GRÉGEOIS

Un soir d'hiver 1902. Au *Radical*. J'ai demandé les épreuves de mon article. Je suis seul dans une salle de rédaction. Entre, l'épreuve à la main, un homme de haute stature, le chef coiffé d'une calotte usée, courbé, cassé. Le correcteur du journal. Il s'avance vers moi, me tend le papier tout humide.

— Vous ne me reconnaissez pas?

Je lève la tête. J'hésite. L'homme se nomme.

— Germain Mérigot.

— Le feu grégeois! m'exclamai-je en riant. Est-ce bien vous, le feu grégeois du Siège!

Nous nous serrâmes les mains. Vieux et inoubliables souvenirs! Depuis cette rencontre, je voyais chaque soir Mérigot corriger attentivement ses épreuves. Il les corrigea courageusement, luttant contre la maladie, jusqu'au soir où, en avril 1907, le mal le terrassa et le mit au tombeau.

Nul journal, autre que le *Radical*, où je fis la « nécrologie » du vieux camarade, ne parla de Mérigot. Qui ça, Mérigot? Inconnu. Et, cependant, aux plus sombres jours du Siège de 1870, ce nom fut jeté par les orateurs des clubs à la foule affolée de vengeance et de désespoir.

Mérigot, pendant ces mois enfiévrés de patriotisme, avait, à lui tout seul, ou avec un ou deux amis, trouvé le moyen suprême — et cela va sans dire infaillible — de briser le cercle de fer qui étreignait Paris. Mérigot, pour tout dire, avait retrouvé le feu grégeois.

Le feu grégeois! Ce mot magique soulevait au club Favié des tempêtes d'acclamations. Le 29 décembre 1870 — quelques jours seulement avant le bombardement — un orateur monte à la tribune :

— Citoyens, s'écrie-t-il, il faut, pour nous délivrer, user des moyens les plus barbares. Pourquoi n'userions-nous pas du feu grégeois! Un savant vient de retrouver sa composition mystérieuse depuis les croisades. Il l'a perfectionné. Une seule fusée peut tuer des milliers de Prussiens, pourvu seulement qu'ils se touchent...

Ce savant, qui tuait les Prussiens comme des mouches, pourvu qu'ils se touchent — tout était là — c'était Germain Mérigot — notre ami Mérigot.

Le lanceur, sous le Siège, du terrible feu des Grecs, revu, amélioré et décuplé par lui, a laissé, sur son œuvre, une petite brochure jaune de 72 pages, devenue, comme tous ces fugitifs témoins du Siège, fort rare. (1)

Germain Mérigot, avant qu'il s'occupât de tuer par milliers les Prussiens, faisait partie du groupe qui se réunissait à notre brasserie de la rue Saint-Séverin. Je crois bien qu'en ce temps-là, avant la guerre, Mérigot, un grand diable bien découplé, beau garçon, gai et d'humeur égale, s'occupait déjà de chimie.

---

(1) Voici le titre de cette brochure : « Délivrance de Paris. *Le Feu Grégeois*, par G. Mérigot, membre du Comité du Feu Grégeois. Administration centrale et Comité du Feu Grégeois, 3, rue de l'Isly. Bureaux de la souscription, 2, rue Vivienne. »

Le Siège vint. On était aux premiers jours de novembre, quand nous le vîmes entrer un soir, en costume reluisant neuf de la garde nationale. Il vint s'asseoir à la table où nous causions, Frémine, Humbert, Pilotell, d'autres.

— Tiens, Mérigot, voilà longtemps qu'on ne t'a vu...

— Je « fais » le feu grégeois.

— Le feu grégeois! Voyons, mon vieux, tu dois avoir sur ta manche la croix de Godefroy de Bouillon!

Mérigot nous expliqua que c'était très sérieux. Il avait redécouvert le feu grégeois. Le Gouvernement de la Défense nationale lui avait alloué quelques subsides. Il avait mis, en outre, à sa disposition, pour ses études, un vaste appartement, aux alentours de la Madeleine, — l'appartement d'un « franc-fileur ».

Il est peut-être bon de rappeler ici, pour ceux qui l'ignorent — et, ma foi, le Siège est déjà loin de nous — qu'on désignait alors par francs-fileurs les gens qui avaient quitté Paris à l'annonce de l'investissement, que ces gens fussent des malades, des timorés ou simplement des lâches. Les municipalités avaient le droit de réquisitionner leurs appartements. Mérigot avait été gratifié d'un de ces logis.

— Venez donc me voir! nous dit-il en nous quittant. Demain, rue... (pas de souvenir de la rue), à côté de la Madeleine. Vous verrez mon canon à feu grégeois.

Un canon pour feu grégeois... Dans un appartement du quartier de la Madeleine... Cela vaut la visite. Le lendemain, avant l'heure du déjeuner, nous frappions à la porte.

Mérigot était sous les armes. Il vint ouvrir, un outil de forme étrange à la main, une espèce de seringue à

bout pointu et allongé, tenant le milieu entre la lunette d'approche et le clystère.

— C'est là ton canon !

— *Clisterium donare...* dit en riant Frémine.

Mais Mérigot ne riait pas. Il était, au contraire, fort grave.

— Vous allez voir ! dit-il.

Une porte s'était ouverte à deux battants. Un salon superbe, éclairé par de larges baies. Sur les meubles, des housses. Un piano. Des tableaux aux murs. Un salon de franc-fileur cossu. Mais cela nous intéressait peu. Ce qui attirait nos regards, c'était, au beau milieu, posé sur un chevalet comme la lunette de l'astronome de la place Vendôme (il y avait, de ce temps, un astronome place Vendôme qui, la nuit, montrait la Lune, Saturne, ou telle autre planète) un tube de cuivre allongé, menaçant. Mérigot le fit basculer. Il tira une longue tige, la tige d'un piston qui se mouvait dans le tube et dont le rôle — il nous l'expliqua — était de refouler sur l'ennemi la fusée incendiaire.

C'était là le canon pour feu grégeois.

— Et tu veux chasser les Prussiens avec ça !

Mérigot sourit d'un sourire de dédain. Il nous tendit un numéro du *Siècle*. (Je retrouve l'extrait de ce numéro dans la petite brochure jaune.)

Après avoir expliqué que « la forêt de Bondy et les fourrés, éparpillés en si grand nombre de ce côté de Paris, sont autant de tanières à Prussiens », le *Siècle* préconisait avec enthousiasme la mise en vigueur des canons de Mérigot, et réclamait l'incendie des bois parisiens. « A quand l'incendie de la forêt de Bondy ! » concluait le journal, par le feu grégeois, qu'on peut

lancer de loin, dans un obus? « Les fusées convergentes, disait encore le journal, éclatent en pluie de feu à plus de douze cents mètres. »

Le *Figaro,* le *Tribun du Peuple,* le *Combat,* la *Liberté,* le *Réveil,* le *Soir,* rivalisaient, chaque jour, de zèle pour stimuler le Gouvernement de la Défense nationale. Félix Pyat, dans le *Vengeur,* ouvrait une souscription pour l'organisation des bataillons de fuséens et la fabrication en grand du feu grégeois.

Pour le salut public — écrivait Félix Pyat — tout, le fer et le feu, toute arme est humaine, toute force légitime, et toute rage sacrée. Nous voulions la paix, l'ennemi veut la guerre. Il la veut absolument, tuant, volant, violant, brûlant systématiquement. Il la fait, jaloux de notre ciel, de notre sol, de notre nom, de notre gloire. Tous les moyens sont bons; souscrivons pour les fusées. C'est la paix!

Le lyrisme de Pyat n'atteignait pas toutefois celui de ce brave Mérigot, qui dépeignait ainsi, dans sa brochure de propagande, les effets foudroyants du feu grégeois.

L'infanterie se débandera sous une pluie de feu qui l'enveloppera de toutes parts. Les chevaux atteints par une éclaboussure du liquide en combustion s'affoleront et répandront le désordre et la panique dans le camp ennemi. Les cartouches des hommes feront explosion autour d'eux, les caissons de l'artillerie voleront en éclats, et les généraux qui ont trouvé le moment psychologique favorable pour bombarder Paris chercheront vainement le moment psychologique qui permet d'éteindre le feu grégeois.

Un véritable massacre, quoi!

Hélas! la capitulation vint, et, après elle, la paix. Le feu grégeois n'avait pas eu le temps d'accomplir les fameux exploits promis par Mérigot.

Dans les premiers jours d'avril 1871, j'étais allé à l'Hôtel de Ville.

Salle du Trône, causant dans un groupe, au milieu des fusils en faisceaux et des matelas sur lesquels dormaient des gardes — Mérigot.

— Eh bien! le feu grégeois n'est donc pas mort? Vous y songez pour les Versaillais?

— Ma foi oui. Je viens en causer avec Pyat. Mais je suis ici déjà depuis plus d'une heure.

Mérigot me conta qu'en attendant d'inonder les Versaillais de ses flots de feu liquide, il était à l'*Officiel*, avec Longuet...

Tridon, que j'avais fait demander, venait à moi. Je quittai le Feu grégeois, dont je n'entendis plus parler — jusqu'au soir d'hiver où le vieux correcteur du *Radical*, courbé, usé avant l'âge, sa calotte de fourrure à la main, vint m'apporter mes épreuves.

AUTRES FAITS

LE 18 MARS

Raconté par un canonnier de Montmartre (1)

La veille. — Les canonniers de la 9e batterie d'artillerie de la garde nationale — à laquelle j'appartiens — se réunissent, sur convocation du capitaine, au café Michaux, (2) 9, place Pigalle. Vers minuit, je regagne mon domicile, 13, rue Saint-André. (3) Je traverse la place Saint-Pierre. Tout est désert. La Butte perdue dans l'obscurité. Là-haut, les sentinelles veillent sur les canons.

18 mars. Six heures et demie du matin. — Il fait à peine jour. Des coups de feu. Je saute hors du lit. Dans la rue, les boutiquiers, leurs devantures encore à demi closes, discutent, affairés. « Les canons sont pris ! » On n'entend que cela... Sous la porte cochère du

---

(1) Le canonnier de Montmartre au 18 mars, c'est Guillaumin Pepin, l'artiste qui a signé tant d'œuvres humoristiques et charmantes. Dans la collection du *Grelot*, entre autres, on rencontre à chaque page les dessins, pleins d'ironie mordante, de *Pépin*. L'artiste habite toujours, à Montmartre, ce boulevard Rochechouart dont il nous parle ici.

(2) Aujourd'hui le café de la *Nouvelle Athènes*.

(3) Aujourd'hui rue André-del-Sarto.

numéro 11, un groupe s'empresse autour de la laitière qui y stationne d'habitude. La pauvre laitière pleure et geint, pressant de ses deux mains sa cuisse découverte. Une balle l'a frappée... La vareuse jetée à la hâte sur les épaules, des clairons courent, sonnant la générale. Les tambours résonnent, appelant aux armes.

Que s'est-il passé?

On le sait bientôt.

La Butte a été envahie, à trois heures, en pleine nuit, par les troupes. Infanterie, le 88e. Gardes de Paris. Sergents de ville mobilisés, ceux qui ont, à leur képi, la grenade noire. Les sergents de ville, marchant en éclaireurs, ont enlevé le poste de gardes nationaux de la rue des Rosiers. Surpris dans leur sommeil, les gardes, à demi assommés à coups de crosse, ont pu fuir cependant, et semer l'alarme.

Du haut de la Butte occupée, ce sont eux, les sergents de ville, qui ont exécuté un tir plongeant, au hasard, dans les rues avoisinantes. La pauvre laitière, qui mettait en ordre ses pots et ses litres, a été leur première et bien innocente victime.

Sept heures. — Les clairons sonnent toujours. Les tambours battent. Partout. Les gardes accourent, le fusil au poing, la cartouchière sur le ventre.

Sur le ciel grisâtre, pas encore éclairci, la crête de la Butte se dessine, avec les pantalons rouges des soldats.

— Montons à la Butte! A la Butte! A l'assaut!...

Par les rues Müller, Sainte-Marie, de la Fontenelle, c'est une ruée... Les gardes grimpent les pentes abruptes, s'accrochant aux broussailles, rampant...

— Vive la ligne!

— Ne tirez pas ! crie-t-on aux gardes qui sont à l'avant...

Sonnerie là-haut. La sonnerie que nous connaissons tous.

Préparez-vous à commencer le feu !

On va tirer sur nous !

Arrêt des gardes... Deuxième sonnerie. Encore une fois :

Préparez-vous à commencer le feu !

Mais le moment d'anxiété est passé... En avant !... On atteint la crête...

Ce n'est qu'une minute... une seconde... un éclair...

Les mains se tendent... les fusils sont jetés à terre... On s'embrasse...

Les soldats du 88e acclament ceux sur lesquels on leur commandait tout à l'heure de tirer...

Le plateau est envahi... Gardes, soldats, civils, femmes et enfants... Inoubliable spectacle...

— Vive la ligne !

— Vive la garde nationale !...

— Vive la République !

Sept heures et demie. — Sur le plateau. A cheval, derrière la troupe, un général. A côté de lui, son aide de camp. A gauche, formant réserve, les gardes municipaux et les sergents de ville à grenade noire. Le général — c'est le général Lecomte — est entouré. Apostrophé. On lui reproche d'avoir, par deux fois, fait sonner le feu... Il reste immobile. Il ne desserre pas les lèvres...

Brusquement, un groupe se jette à la tête de son cheval. Ce sont ses propres soldats. D'autres, le saisissant aux jambes, le soulèvent sur ses étriers... On fait

avancer la monture... Le général reste debout... On le voit un instant, dominant la foule, comme élevé en triomphe... On le dépose sur le sol... Il est prisonnier.

Gardes nationaux, soldats, mobiles, entourent le général...

Un rapide colloque, dont toutes les paroles n'arrivent pas jusqu'à nous.

— Il faut le conduire au Château-Rouge !

On désarme municipaux et sergents de ville... Quelques bourrades... Ils se dispersent.

Huit heures. — Bruit de tambours et de clairons... On dit que sur le boulevard Rochechouart, des troupes arrivent... Vive alerte... On croit à un retour offensif de l'armée... Soudain, une colonne s'avance... Gardes nationaux et lignards mêlés, bras dessus bras dessous... On dégringole les pentes... On s'aborde... Nouvelles embrassades... Ce sont les bataillons de Belleville, avec les soldats que l'on a envoyés contre eux, et qui, comme ceux des Buttes, ont fraternisé... Là-haut, c'est une fête...

Victoire !... C'est fini... Il n'y aura pas eu de sang versé.

Neuf heures. — On élève à la hâte des barricades à l'entrée des rues qui conduisent aux Buttes... Les soldats du 88e sont toujours là. Il faut s'occuper d'eux... Ils n'ont ni vivres, ni ordres, ni rien... On les emmène pour les restaurer... Les officiers les regardent s'éloigner... Ils ne font rien pour les retenir. Beaucoup sont d'anciens sous-officiers qui ont gagné leurs galons pendant la campagne...

— La guerre est finie, dit l'un d'eux. Nous ne demandons qu'à retourner chez nous...

Neuf heures et demie. — Devant la mairie de Montmartre. Place des Abbesses. Quelques hommes soulèvent les pavés au coin de la rue Germain-Pilon...

Boulevard de Clichy. Une foule remuante et nerveuse. Beaucoup de gardes nationaux en armes... On nous dit que Vinoy et ses chasseurs à cheval viennent de tourner bride... Une dizaine de municipaux et de sergents de ville désarmés, que la foule hue...

Je descends dans le centre de Paris, rue d'Hauteville, où j'ai mon atelier... On commence à connaître les incidents de la matinée... On lit les affiches du gouvernement...

Onze heures et demie. — Je suis de retour à Montmartre. Au coin du boulevard Rochechouart et de la rue Clignancourt, une petite barricade, avec un passage libre pour les piétons.

Accroché aux pavés, un tronc, avec une pancarte : « Pour nos frères du 88e ... » Les passants déposent leur obole...

Contre la barricade, un garde national et un soldat, tous deux en armes, veillent.

De une heure à trois heures. — Les bataillons des autres arrondissements arrivent... Ils défilent, joyeux, sur les Buttes... Le bataillon de Saint-Vincent-de-Paul, ancienne légion de l'Empire, vient, lui aussi, féliciter les vainqueurs.

Le Château-Rouge est sévèrement gardé. On ne laisse entrer personne...

Quatre heures et demie. — Une colonne, gardes et soldats, est montée aux Buttes, conduisant le général Lecomte... Nous courons... Rue des Rosiers... Tout est fini... Les deux généraux — Clément Thomas a été emmené, lui aussi, là-haut — sont fusillés... On nous raconte que Clément Thomas a été poursuivi, tué « comme un lapin »...

A la nuit tombante. — Avec deux lieutenants du 61e bataillon, nous pénétrons dans le jardin sinistre... Les deux cadavres sont couchés sur l'herbe, à une dizaine de mètres l'un de l'autre...

Nous restons là quelques minutes... Cinq ou six gardes, debout, le bras appuyé sur le fusil... Sur la crête du mur, assis, les jambes pendantes, des gamins, qui, du doigt, sans mot dire, se montrent les généraux...

POURQUOI DELESCLUZE MARCHA-T-IL A LA MORT?

à la porte de Vincennes

Pourquoi Delescluze, le soir du jeudi 25 mai, quitta-t-il la mairie du onzième arrondissement pour aller se faire tuer, volontairement, sur la barricade qui barrait, au Château-d'Eau, le boulevard Voltaire?

Aux premières heures de l'après-midi de ce même jour, Delescluze, accompagné de plusieurs membres de la Commune, s'était rendu à la porte de Vincennes. Il s'agissait de tenter une démarche près des autorités militaires allemandes, en vue d'un armistice ou d'une proposition quelconque à transmettre au gouvernement de Versailles.

Cet incident est resté assez obscur.

Au nombre des membres de la Commune qui accompagnaient le délégué à la guerre, était Georges Arnold.

C'est d'Arnold que je tiens le récit suivant.

Dans la matinée de jeudi — me raconta Arnold — je reçus, à la mairie du onzième, la visite d'un de mes parents, com-

merçant, installé boulevard Voltaire, qui me dit connaître quelqu'un qui se chargerait d'obtenir, par l'entremise des Prussiens, l'acceptation par le gouvernement de Versailles de la cessation des hostilités, à certaines conditions à débattre.

Après quelques minutes de conversation, mon parent sortit. Peu après, il me mettait en présence de l'intermédiaire.

Je fis part, sans tarder, de la situation, à mes collègues de la Commune, qui étaient encore une vingtaine présents à la mairie.

La proposition fut acceptée. Il fut convenu que la délégation, accompagnant l'intermédiaire — passé au rôle de parlementaire — serait composée de Delescluze, Vaillant, Vermorel, et de moi-même.

Nous nous rendrions à la porte de Vincennes, et, après l'avoir franchie, nous prendrions, d'accord avec l'homme qui se faisait fort de mener à bien les pourparlers, toutes dispositions pour remplir notre mission.

Nous partîmes, suivis d'un détachement de gardes recrutés sur la place Voltaire.

Delescluze était, selon son habitude, en costume civil, chapeau haut-de-forme, pardessus gris, écharpe rouge sous la redingote. Je portais l'uniforme de chef du 164e bataillon. Mes collègues portaient l'écharpe rouge apparente, en sautoir, et, à la boutonnière, la rosette rouge frangée d'or.

Le chemin de la mairie à la porte de Vincennes se fit sans incident.

Il n'en fut pas de même quand nous fûmes à la porte même.

Il était entre deux et trois heures quand nous y arrivâmes.

Les gardes de service, quand nous voulûmes franchir le pont-levis, nous barrèrent nettement le passage.

Et comme nous montrions nos écharpes de membres de la Commune.

— Non. Vous ne passerez pas! Personne ne passera...

Delescluze se nomma.

— Non. Vous ne passerez pas.

Encore une fois, Delescluze, protesta :

— Mais je suis le citoyen Delescluze, délégué à la guerre...

— Personne ne sortira d'ici.

Et, quelqu'un ajouta :

— Nous sommes fichus. Vous resterez avec nous.

Il n'y avait pas à s'insurger. Nous convînmes d'envoyer un de nous chercher l'ordre de Ferré à la mairie du onzième.

Delescluze et nous qui l'accompagnions fûmes conduits, par les gardes, baïonnettes aux fusils, chez un marchand de vins de la place de la Nation.

Là, Delescluze se laissa tomber sur une chaise, écroulé, tué par la douleur et la honte.

— Je ne veux plus vivre! répétait-il. Non. Tout est fini pour moi...

Nous n'attendîmes pas l'ordre de Ferré.

Nous reprîmes le chemin de la place Voltaire, et rentrâmes à la mairie, où nous mîmes nos collègues au courant des incidents auxquels nous venions d'être mêlés...

Je n'abandonnais pas cependant le projet.

Je décidai de me rendre à la porte de Montreuil.

Toujours accompagné du parlementaire, je franchis avec la plus grande difficulté les barricades.

J'arrivai enfin à la porte.

Les Bavarois s'étaient avancés jusqu'à une centaine de mètres du rempart.

Le parlementaire se rendit près d'eux.

D'après ce qu'il me dit au retour, il aurait été mis en relations avec un officier supérieur, un colonel, qui aurait écouté ses propositions, mais qui aurait refusé de s'y associer, donnant pour raison qu'il était désormais trop tard.

Quand je rentrai à la mairie du onzième, il était huit heures.

Delescluze n'était plus là.

Mes collègues m'apprirent que, peu après son retour à la mairie, il les avait quittés pour se diriger, par le boulevard Voltaire, vers le Château-d'Eau...

un témoin

Il y a quelques années de cela, à la suite d'un article sur la mort de Delescluze, je recevais d'un de mes lecteurs le précieux témoignage suivant. Je le publie, sans rien y changer.

Paris, le 14 février 1901.

Monsieur,

Je lis à l'instant votre article. Le 25 mai, Delescluze, accompagné de plusieurs officiers supérieurs de la Commune, voulait passer la barrière de Vincennes, vers deux heures de l'après-midi.

La garde de service — le 31e je crois — avait ou disait avoir la consigne de ne laisser passer personne, et, sauf le colonel Murat ou Demurat qui, avec une compagnie de garde nationale et des voitures d'artillerie, était allé chercher des munitions au fort de Vincennes, personne ne pouvait passer.

Je me rappelle, comme si c'était hier, le dialogue entre le chef de poste et les officiers.

— Vous ne passerez pas.

— Mais c'est Delescluze, le ministre de la guerre, et nous voulons aller au fort pour nous assurer s'il y a les munitions nécessaires.

Explosion de rires des gardes qui entourent l'état-major.

— Ha! Ha! Ha!... On ne nous la fait pas... celle-là! Vous voulez vous tirer des pieds *(sic)* après nous avoir mis dans le pétrin. Restez-y avec nous, mais vous ne passerez pas.

Parmi les officiers, quelques-uns font mine de vouloir forcer la consigne. Mais les gardes croisent la baïonnette, et font observer que les fusils sont chargés.

Delescluze, tout habillé de noir, petit et mince, la barbe et les cheveux tout blancs sous le chapeau haut de forme (je le vois toujours), rappelle ses officiers d'une voix douce, et tous s'en retournent vers Paris, sur lequel flotte un énorme panache de fumée noire.

Les faits de cette journée sont tellement gravés dans ma mémoire, que je pourrais vous dire, heure par heure, tout

ce qui s'est passé, ou, plutôt, tout ce que j'ai vu ce jour-là, depuis cinq heures du matin, heure à laquelle je quittai la villa des Rigoles, pour aller à la batterie d'artillerie de la rue de l'Ermitage, où je restai jusqu'à neuf heures du soir.

Veuillez agréer...

X. Parisien de Paris. (1)

l'intermédiaire

D'où venaient les propositions faites à Arnold d'abord, et, par lui, ensuite, à la Commune, d'entrer en pourparlers avec les Prussiens? (2)

Malon, dans sa *Troisième Défaite du Prolétariat français* (page 454) dit que « le secrétaire de M. Washburne (3) vint offrir à la Commune une proposition émanée des Prussiens pour un arrangement entre les Versaillais et les fédérés ».

M. Washburne a formellement nié qu'aucun membre du personnel de la légation des États-Unis ait été mêlé à ces pourparlers.

Mais pourquoi Malon, qui assistait à la séance que tinrent à la mairie du onzième les vingt membres de la Commune encore présents, a-t-il nommé le secrétaire de M. Washburne?

---

(1) Le signataire de cette lettre est un industriel connu.

(2) Maxime Du Camp (*Convulsions*, 8e édition, I. 293) nie formellement l'incident Delescluze. Il n'ignore pas la deuxième démarche d'Arnold, mais il ne sait rien de ce qui se passa à la porte de Vincennes. Il traite de « déposition erronée », le récit, pourtant exact, bien que malveillant, d'un sieur Reculet, qui a assisté à la scène du refus de passage par les gardes. (Voir *Enquête Parlementaire*, 18 mars, édition en un volume, page 522).

(3) M. Washburne était alors ambassadeur des Etats-Unis à Paris. Il avait fait, avec son secrétaire particulier, Mac-Kean, de nombreuses démarches pour faire mettre en liberté Monseigneur Darboy.

Pourquoi aurait-il inventé cette fable?

Le secrétaire particulier de l'ambassadeur des États-Unis était alors M. Mac-Kean, (1) nommé à plusieurs reprises par M. Washburne dans la brochure relatant ses démarches auprès de la Commune, en vue de l'élargissement de l'archevêque de Paris.

M. Mac-Kean, qui avait accompagné M. Washburne dans toutes ses visites (à Cluseret, à Raoul Rigault) n'aurait-il pas, à la dernière heure, sans interroger M. Washburne, conçu le projet dont parle Malon?

J'ai interrogé Arnold, qui, lui, ne se souvient pas du nom de Mac-Kean.

Ce côté de l'incident reste donc encore assez mystérieux.

je ne veux plus vivre!

Peu importe.

Ce qu'il faut retenir, c'est le désespoir, la honte de Delescluze, soupçonné, injurié par les combattants de la dernière heure, traité de fuyard...

Lui!

— Je ne veux plus vivre! répétait-il à la porte de Vincennes.

Et à Ferré, qu'il rencontra à son retour à la mairie du onzième :

— Je suis épuisé...

Dès cet instant, sa résolution fut prise de marcher à la mort...

---

(1) J'ai déjà nommé Mac-Kean (voir Cahier IV, page 40, en note). Mais je dois reconnaître que j'ai été trop affirmatif. Le doute subsiste.

LE MUR

Au Père-Lachaise... Aux obsèques d'un vieux camarade. Les discours sont finis. On reste à causer sur le terre-plein du columbarium, dont les cheminées fument encore. Avrial, Privé, Roullier, Alavoine. D'autres. Les amis descendent, par petits groupes, les allées qui conduisent à l'entrée. Machinalement, tout en causant, nous nous dirigeons vers le Mur. Le pèlerinage habituel.

Nous y voilà.

Une façade de couronnes rouges, pâlies, desséchées, aux rubans déchiquetés par la pluie et le vent. « Aux morts de 1871. Anniversaire de la Semaine sanglante. Aux victimes du grand massacre. » Et, mêlées aux couronnes géantes, apportées par les comités, les associations, les cercles révolutionnaires, d'autres, toutes petites, en perles noires, avec des pensées violettes et jaunes. « A mon père. A mon mari. » Pieux souvenirs, pour ceux qui sont là, sous la terre battue, ou, du moins, que l'on croit être là.

Car, sont-ils là ?

Au pied de ce Mur, dorment-ils, les fusillés de la nuit du samedi au dimanche ? Ceux de la Roquette, qui

« moururent avec insolence » et dont les cadavres troués de balles furent emportés, dans les horribles tapissières ruisselantes de sang, vers la nécropole voisine ?

Dorment-ils au pied du Mur, les cent quarante-sept qui furent passés par les armes, tout près, le dimanche matin, sur le tertre, encore verdoyant aujourd'hui, où s'ouvrirent, pour cacher le grand massacre, les épouvantables fosses communes ?

Nous échangions, tout en interrogeant les tombes voisines, de rares paroles. A chacun de nous, certainement, les souvenirs revenaient en foule. Là-bas, de l'autre côté, au pied de cette pyramide dont nous voyions, à travers les arbres couverts de givre, scintiller la pointe dorée, étaient les batteries fédérées, qui, pendant quatre jours et quatre nuits, lancèrent sur Paris leurs bordées d'obus.

— Tu y étais, toi ? dis-je à Alavoine.

— Oui. J'y étais. Le samedi matin, il nous fallut abandonner les pièces — une dizaine de pièces de 7 — faute de munitions. Les Versaillais étaient tout près. Dans l'avenue de Saint-Mandé... Il pleuvait à verse... A côté de nous, depuis trois jours, le cadavre d'un cheval, tué par un obus, qui empestait l'air... Nous ne restions plus guère qu'une quinzaine... Je me souviendrai toujours de la dernière nuit que je passai là. Accroupis, avec deux artilleurs, dont l'un blessé au bras enveloppé d'un linge rouge, dans le caveau de Morny. A côté de nous, un tas d'obus qui n'étaient pas de calibre... L'artilleur blessé jurait :... « Nom de Dieu ! sommes-nous encore trahis ! » Nous étouffions là-dedans... Je sortis un instant... Quel spectacle !... Tout Paris, au-dessous

de nous, flambait comme une gigantesque fournaise... La moitié de la ville disparaissait sous un nuage colossal. Noir, noir, plus noir que de la poix... A cette heure-là, on ne se battait pas... Quel silence !... Je montai, une cinquantaine de pas à peine, jusqu'à la pyramide blanche — tu sais, le monument de Beaujour. La porte du caveau circulaire était grande ouverte. Une dizaine d'artilleurs ronflaient sur des tas de couronnes jaunes... Vers onze heures du matin, nous partions tous. Il était temps. Quelques heures encore, et nous étions bel et bien pris par les fusiliers-marins...

Privé écoutait, faisant de temps à autre un signe d'assentiment. Lui aussi, était là. (1)

— Quand j'eus quitté les pièces, raconta-t-il, je restai dans le cimetière. Vers le bas. Quelques fédérés, que j'avais rencontrés, et moi. Nous entendîmes les premiers coups de feu des soldats, vers quatre heures. Ils étaient entrés en perçant le mur de la rue des Rondeaux, tout près d'ici... Là...

Privé indiquait de la main un endroit de l'enceinte. Pas loin du Mur.

— Aux premiers coups de feu, continue-t-il, nous grimpons rapidement. Six ou sept. Nous nous cachons dans un fourré de cyprès, proche du monument de Casimir-Perier... Nous sommes restés là des heures Tirant par-ci par-là un coup de feu. Les soldats n'avançaient pas. Ce ne fut qu'à la nuit tombée que nous entendîmes un grand bruit de pas et de fusils. Ils arrivaient en nombre... Nous n'avions plus qu'à nous réfugier dans la partie du cimetière encore inoccupée... Les

(1) Voir plus haut, page 77. *Le citoyen Privé.*

soldats bivouaquaient... Moi, vers le milieu de la nuit, je grimpai au sommet du mur d'enceinte, et me laissai tomber de l'autre côté... J'étais hors de danger.

— Alors, on ne s'est pas beaucoup battu, au fond, dans le Père-Lachaise?

— Si. Et non. Par petits paquets. Des coups de feu isolés. Une chasse à l'homme. Toute l'après-midi du samedi... Mais c'est tout... Ceux qu'on a fusillés, ils venaient d'autre part... Ramassés un peu partout. Dans le cimetière même. Dans les escarmouches qui précédèrent l'entrée des soldats...

Nous nous étions éloignés du Mur.

Quelques jours après, je retournais au Père-Lachaise.

Je cherchais depuis longtemps un témoin de l'hécatombe du dimanche matin.

Je le rencontrai.

Un conservateur du cimetière, M. Leprestre. Jeune employé en 1871, il avait vu. Tout vu. Les malheureux qui, serrés, en tas, attendaient la fusillade. Les morts. Les horribles fosses.

— C'était le matin du dimanche, me raconta M. Leprestre. (Je suis ici les notes écrites que j'ai prises de notre conversation.) Vers sept heures. Ils étaient cent cinquante, ou à peu près, groupés dans l'allée centrale, à une cinquantaine de mètres du grand portail du boulevard Ménilmontant. Ils étaient là quand j'arrivai. Depuis combien d'heures? Je ne sais. D'où venaient-ils? Je n'en sais rien non plus. Il y en avait en costume de fédéré. D'autres, la plupart, en blouse ou jaquette. Autour d'eux, une vingtaine de soldats, l'arme au pied... Quand je les vis, j'ignorais le sort qui leur était réservé... Brusquement, un officier supérieur paraît. Il

se dirige à grands pas vers le groupe. « Allons, conduisez-moi tout ça là-haut ! » Il s'approche d'un officier — un officier de fusiliers-marins — lui parle à voix basse. L'officier fait un signe. Le triste cortège s'éloigne, monte, prend une allée à droite... Je les suis des yeux... Un quart d'heure, une demi-heure — cela me parut long, long — j'entends des détonations...

— Vous ne les avez pas accompagnés ?

— Non. On ne m'aurait pas permis de les suivre... Ce ne fut que le lendemain, de grand matin, que je reçus l'ordre de les faire inhumer... J'escaladai la hauteur en quelques minutes. J'avais hâte de voir... Quel spectacle... On en avait fusillé là — nous étions montés tous deux presque près du Mur — sur le tertre... Il y avait, à côté, des carrières, de grands trous creusés... Ils étaient étendus, la face contre terre, presque tous... Tous les pieds nus... Je les fis déposer dans la fosse commune, près des autres...

— Alors, ils ne sont pas au Mur ?

Mon interlocuteur hésita... Il cherchait à fixer ses souvenirs.

— Pas ceux-là... Moi, je n'ai vu inhumer que dans les fosses...

— Combien, à peu près ?

— Je ne sais pas. On n'a pas compté... Nous avons, depuis ce temps, bien souvent causé de cela, avec ceux qui étaient de mon temps... Un millier. Peut-être moins... Peut-être plus... Je vous dis... On ne les comptait pas. (1)

---

(1) Le Père-Lachaise reçut beaucoup plus d'un millier de cadavres. A elle seule, l'abominable cour martiale de la Roquette fournit à ses fosses communes douze cents fusillés.

— Et au pied du Mur?

— Je ne sais pas... Il se peut qu'on en ait fusillé là. Comme un peu partout... Il se peut aussi qu'on en ait enterré quelques-uns à cette place... Mais, moi, je vous le répète, c'est dans les fosses que je les ai vu jeter, tous... On les apportait à pleins tombereaux de la Roquette, de la place Voltaire, de partout... Encore un détail... Quand, au départ du lugubre cortège rassemblé dans l'allée centrale, l'officier de fusiliers-marins qui commandait passa près de moi, avant d'obliquer à droite pour atteindre les hauteurs, je le regardai fixement. Et, je vis, nettement, deux larmes briller sous ses paupières... Moi aussi, j'avais le cœur affreusement serré...

DOMBROWSKI

A maintes reprises, pendant nos longues causeries sur les derniers jours, Brunereau m'avait conté, à Genève, la scène tragique des funérailles du général de la Commune, le mercredi 24 mai, au Père-Lachaise.

Là-haut, sur la plate-forme où, depuis la veille, tonnaient les pièces fédérées, les canons s'étaient tus.

Les artilleurs, les servants, les combattants des alentours, tous, avaient quitté leur poste, pour venir embrasser une dernière fois le chef héroïque, blessé à mort, la veille, à la barricade de la rue Myrrha et de la rue des Poissonniers, porté à Lariboisière expirant, reconduit, mort, à l'Hôtel de Ville, d'où, la nuit, à la lueur des torches, il avait été enlevé sur une civière.

Le cadavre avait été, par les soins de Brunereau, mis en bière, revêtu de son uniforme, et enveloppé dans un drapeau rouge.

Vers quatre heures, au moment même, où, sur la place Voltaire, allait se dérouler le premier acte de la tragédie des otages, le corps de Dombrowski avait été, après un adieu poignant de Vermorel, déposé dans un caveau.

Où?

Les restes de Dombrowski étaient-ils toujours là où ils avaient été déposés?

Avaient-ils été enlevés?

Transportés autre part?

Un jour de juillet 1898, je me rendis au Père-Lachaise, résolu à consulter le registre des entrées des morts pendant la semaine de mai.

Le registre me fut aimablement communiqué.

A la date du 24 mai, une seule entrée est mentionnée.

Sur le registre, je lus :

Dombrowski, général de la Commune (sic), *déposé au caveau Brizard, case n° 7.*

Le cercueil resta dans ce caveau jusqu'au 18 février 1879.

A cette date, le propriétaire du caveau, ayant besoin de la case occupée par Dombrowski, fit enlever le cercueil, qui fut porté au cimetière d'Ivry.

Au cimetière d'Ivry, où je me rendis, il me fut dit — et je vérifiai sur le registre d'entrée — que le cercueil, apporté du Père-Lachaise, avait été, dès son arrivée, inhumé en tranchée gratuite (6e division).

Cinq années après, en novembre 1884, la tranchée avait été *reprise*, c'est-à-dire bouleversée.

Je tentai de savoir si quelques indices n'avaient pas, à l'ouverture du cercueil, attiré l'attention des ouvriers, Dombrowski ayant été, comme je l'ai dit plus haut, mis en bière, revêtu de son uniforme.

Les boutons de la tunique. La plaque du ceinturon. Les débris du vêtement. Ceux du drapeau rouge?

Rien.

Sur la bière, au témoignage de Brunereau, le frère

de Dombrowski, présent aux funérailles, avait écrit le nom du mort :

Jaroslaw Dombrowski.

Quelqu'un n'avait-il pas été frappé par les vestiges de l'inscription?

Rien encore.

Ni dans les bureaux de la Ville, ni au Conseil municipal, personne n'avait prêté la moindre attention à la translation et à la dispersion des restes du vaillant général de la Commune.

Où sont-ils aujourd'hui?

Enfouis dans quelque trou? Dormant aux catacombes?

LE « FLAMBEZ FINANCES »

Une après-midi de juin 1907. A la Chambre. Dans l'embrasure d'une des fenêtres du Salon de la Paix. Nous causons, Humbert, un de nos confrères, Ernest B... et moi. Ernest B... a été mêlé à bien des choses intéressantes de la période qui suivit 1871. Il a été l'un des secrétaires du Comité monarchiste. Il a vu et il a retenu.

Nous causons du « Flambez Finances », le fameux ordre manuscrit, produit au conseil de guerre qui, en août 1871, jugea les membres de la Commune.

— Ce « Flambez Finances » — dit B... — est un faux.

Humbert et moi attendons.

Non que nous soyons le moins du monde surpris. Mais nous attendons ce que va nous raconter B...

Dans les environs du 16 mai — nous dit notre confrère — je me trouvais chez le procureur de la République d'alors, parent — frère ou cousin — du général du même nom, qui fut ministre de la guerre.

Nous causions de choses et d'autres. La conversation tomba sur les procès des conseils de guerre.

Le procureur ouvrit un tiroir, prit un dossier, et, me présentant un papier :

— Voilà une pièce curieuse...

Je pris en mains le papier.

C'était le « Flambez Finances » de Ferré.

Les caractères de l'écriture me semblèrent tout de suite tracés par la main d'un enfant... Le papier était déchiré en divers endroits.

— C'est le fameux ordre de Ferré ? dis-je au magistrat.

— Oui.

Et, le reprenant, le procureur ajouta :

— C'est un faux.

— Et comment l'avez-vous en votre possession ?

— Oh ! c'est très simple... Quand un procès était terminé, chacun pouvait fouiller le dossier, emporter des autographes. Celui-là est venu jusqu'à moi.

Rentré chez moi, je me hâtai de fixer sur le papier le récit de B...

D'où venait le « Flambez Finances » ?

Comment était-il parvenu jusqu'au président du conseil de guerre ?

Un des derniers jours de la semaine de mai, raconte-t-on, un agent de la sûreté trouve — sur le cadavre d'un fédéré, sur une table du ministère de la guerre, on n'a jamais pu être fixé — un carré de papier sur lequel est écrit, sous forme de dépêche à un certain citoyen Luçay (1) — que personne n'a jamais connu et qui ne s'est jamais fait connaître — cet ordre significatif :

4 Prairial an 79. Citoyen Luçay, faites de suite flamber finances, et venez nous retrouver.

Th. Ferré.

Le 4 prairial, cela correspond au mardi 23 mai, jour de l'incendie du ministère des finances.

---

(1) Parfois on l'appelle aussi *Lucas* (Voir Procès des membres de la Commune).

L'agent de la sûreté porte le papier au général Valentin, alors préfet de police. Les journaux sont avertis. Vingt-quatre heures après la France et le monde connaissent le « Flambez Finances », auquel on a fait la plus rapide et la plus étendue des réclames.

Certaines feuilles, parmi elles la *Petite Presse*, en publièrent un fac-similé. Ceux qui auraient la curiosité de consulter ce fac-similé — soit dans la collection de la *Petite Presse*, à la Bibliothèque Nationale, soit dans un curieux recueil de coupures de journaux, réunies en un petit volume à dos rouge conservé à la Bibliothèque Carnavalet — seront frappés, tout de suite, de la grossièreté du faux.

Il suffira pour cela de confronter le fac-similé avec l'une des pièces réellement écrites par Ferré, entre autres la déclaration qu'il lut devant le conseil de guerre, et cette admirable lettre qu'il écrivit à sa sœur, le matin même de son exécution, le 28 novembre 1871, une demi-heure avant de marcher au poteau de Satory. Ces deux dernières pièces ont été publiées dans l'*Autographe* de 1871 (première série, pages 3 et 216).

Et cependant, ce faux, ce faux ridicule, reconnaissable au premier coup d'œil pour le plus grossier des faux, la justice militaire en fit état. Un expert à la cour d'appel, M. Pierre Delarue, le reconnut fermement comme émanant de Ferré.

— L'écriture de Ferré, déclare le commandant Gaveau, commissaire du gouvernement, a été reconnue par l'expert M. Delarue.

— J'aimerais mieux, fait observer Me Charles Bigot (qui défendait Assi), une autre notoriété. M. Delarue nous fait toujours rire depuis qu'il a reconnu dans un rapport la

signature d'un traducteur et celle d'un juge d'instruction pour la signature d'un accusé. (Hilarité.) (1)

Ferré, qui est au banc des accusés, ne fait aucune observation. Déjà, à l'audience du 8 août, la deuxième de ce long procès, il s'est expliqué dédaigneusement. Lui, qui refuse de se défendre — lui qui, dans sa déclaration au conseil, prononça ces fières paroles : « Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de mes vainqueurs. Ils veulent ma tête, qu'ils la prennent. », il ne veut cependant pas endosser le faux grossier de quelque mouchard obscur.

— Les journaux — dit Ferré — déclarent que cette pièce a été trouvée au ministère de la guerre. En effet, le ministère de la guerre a été abandonné assez précipitamment, et on y a trouvé des papiers. On y a trouvé une lettre que j'écrivais au citoyen Lacord. Eh bien, c'est cette lettre qui a servi de modèle au faussaire qui a fabriqué l'ordre à Luçay.

Et comme Ferré proteste plus énergiquement encore, disant qu'il est « indigne » que l'instruction ait laissé paraître ce faux dans les journaux.

— Il n'y a que vous d'indigne ici ! s'empresse de répondre le commissaire du gouvernement Gaveau.

O respect de l'accusé !

Le « Flambez Finances », qu'il ait été trouvé au ministère de la guerre ou sur le cadavre d'un insurgé — il faudrait pourtant s'entendre — n'a jamais été écrit par Ferré.

Si Ferré l'avait écrit, il n'eût pas hésité une minute à le dire. Il a, au cours de ses interrogatoires, tout accepté.

(1) Audience du 21 août 1871. Troisième conseil de guerre.

La fusillade de Veysset au Pont-Neuf. L'ordre donné par lui de fusiller l'archevêque. L'ordre de fusiller les otages de la prison de la Santé. Ce dernier ordre, le président du conseil de guerre l'avait égaré. Il le retrouve et le présente à Ferré.

— Parfaitement, dit Ferré, je le reconnais. Il est de moi.

Pourquoi donc Ferré eût-il nié le « Flambez Finances » ?

Pourquoi eût-il menti ?

Par un matin glacial, le 28 novembre 1871, Ferré fut conduit, avec Rossel et Bourgeois — un pauvre petit déserteur de vingt ans, orphelin — à Satory. Trois poteaux étaient dressés. En face, trois pelotons de soldats. Quand Ferré descendit de la voiture qui l'avait amené, il buta contre un caillou. Subitement, on le vit frapper du pied, redresser sa petite taille, lisser de la main sa barbe brune, ses yeux noirs brillant derrière son lorgnon. Ferré avait-il craint, à cette heure dernière, qu'on attribuât l'involontaire fléchissement de ses jambes à une faiblesse ? Il refusa de se laisser bander les yeux, s'appuya, la cigarette aux lèvres, au poteau, regarda bien en face ses exécuteurs.

Et il tomba.

Un homme qui sait mourir ainsi ne ment pas.

LE FAUX « LATRONCHE »

Autre faux. Moins célèbre que le « Flambez Finances ». Il n'eut pas, comme ce dernier, l'honneur d'être produit et discuté en conseil de guerre. Je n'en aurais même point fait mention ici, si une petite polémique, soulevée à propos du mur de la rue Haxo, ne l'avait remis en vedette.

Dans un article, *le Mur de la rue Haxo,* publié par la *Liberté* du 24 novembre 1909, M. Étienne Charles, s'appuyant sur mon récit (Cahier II de *mes Cahiers Rouges),* nommait, comme principal auteur du massacre du 26 mai, le colonel Gois.

L'article de M. Étienne Charles fut reproduit par le *Nouvelliste de Lyon,* qui reçut d'un de ses lecteurs, M. Sombardier, régisseur du château La Croix, par Bollène (Vaucluse), la note suivante :

D'après l'auteur de cet article (M. Étienne Charles), le massacre des otages, en 1871, serait imputable au colonel fédéré Émile Gois, qui serait « de sa propre autorité », allé chercher à la Roquette les malheureuses victimes, pour les conduire à la mort.

Or, je possède les fragments de l'ordre suivant, entièrement écrit et signé de Raoul Rigault. Les points indiquent les lettres qui manquent au document.

« .....éal, An 79, 9 h. soir.

« .....Latron..... le

« Fr..... archevêque et les otages; incendi... Tuileries et le Palais-Royal, et repliez-vous sur la rue Germain-des-Prés.

« Le procureur de la Commune,

« Raoul Rigault.

« Ici tout va bien. »

Ce document, écrit au verso d'un imprimé de chemin de fer et dont les fragments, tout maculés, ont été réunis avec peine, fut découvert en 1871 dans la paille de l'emballage de balles de draperie renvoyée à Vienne par un négociant de la place des Victoires, et semble établir, d'une façon irréfutable, que le massacre des otages n'est pas un fait individuel, mais qu'il doit être imputé à la Commune même et à ses meneurs, qui devront en supporter tout le poids et la honte devant l'histoire.

M. Étienne Charles m'apporta la note du *Nouvelliste*. L'occasion était bonne, et valait de n'être point manquée. La pièce invoquée par le correspondant du grand journal lyonnais, n'était autre en effet que le faux Latronche.

Je remis donc à M. Étienne Charles la lettre suivante, qui fut publiée par la *Liberté* et par le *Nouvelliste*.

Paris, le 10 décembre 1909.

Mon cher confrère,

La pièce communiquée au *Nouvelliste* par son correspondant, et que vous me signalez, est très connue. Elle a été reproduite, en fac-similé, dans l'*Autographe*, dirigé alors par Villemessant, du 2 décembre 1871 (n° 14), qui reproduit aussi la déclaration d'expédition, imprimée, du chemin de fer d'Orléans, au dos de laquelle le faux a été fabriqué.

Car cette pièce est un faux.

Voici le texte exact, donné par l'*Autographe*. Les mots manquant — le papier avait été déchiré et on n'en a retrouvé que des fragments — sont ici remplacés par des points :

« .....éal an 79
« 9 h. soir.
« Latron...e
« F..... archevêque... et les otages, incend.... Tuileries..... le Palais-Royal et repliez..... sur la rue G.....ain des Prés.
« ...rocureur de la .....mmun.
Raoul Rig.....t

« Ici tout va bien. »

L'*Autographe*, après avoir fait remarquer qu'aucun cachet de la Commune ne figure sur le document, raconte qu'il a été trouvé « en boule, dans un emballage, avec toutes sortes de vieux papiers, par un négociant de Vienne (Isère), un honorable membre de la Société industrielle de cette ville, qui l'a ainsi reçu, et qui, par le plus heureux des hasards, l'a ramassé sur le sol et l'a déplié ».

L'histoire est, vous le voyez, fort ancienne.

Maintenant, voyons le document.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le papier, ou les fragments du papier, pour reconnaître, sans hésitation, que l'écriture de Rigault a été imitée. Caractères grossis, appuyés, hésitants, sans liaison de lettre à lettre, comme cela existe dans l'écriture courante. Cela suffirait déjà à faire rejeter la pièce.

Le document est daté de Floréal an 79, 3 h. soir. La déchirure n'a laissé subsister que les lettres *éal*, très nettes. Ce n'est pas *ial*, mais *éal*, l'*é* avec boucle et accent.

Or, depuis le samedi 19 mai, nous ne sommes plus en Floréal, mais en Prairial. Les otages ont été exécutés, non pas en Floréal, mais les 5 et 7 Prairial (mercredi 24 à la Roquette, vendredi 26 à la rue Haxo).

Rigault n'aurait certainement pas commis cette faute grave de faire mentir le calendrier révolutionnaire.

La dépêche est adressée au citoyen *Latron...e*.

Qui est ce Latron...e ?

L'*Autographe*, s'appuyant je ne sais sur quoi, traduit Latron...e en *Latronche*.

Quel Latronche ?

Consultez l'*Officiel* de la Commune, ou, plutôt, pour aller plus vite, le *Livre Rouge* de d'Heilly, qui réunit les noms (1) de ceux qui ont joué un rôle principal ou occupé une fonction, vous ne rencontrerez ni Latronche ni même Latron...e.

Et ce Latronche introuvable eût-il existé, pourquoi Rigault eût-il adressé à un vague personnage une dépêche d'une telle importance ?

---

(1) Le *Livre Rouge* de d'Heilly ne donne pas *tous* les noms. Il donne cependant la plupart des noms des acteurs principaux.

Rigault donne l'ordre d'incendier les Tuileries. Or, les Tuileries, au moment de l'exécution des premiers otages (mercredi, 7 h. 1/2 soir à la Roquette), brûlent depuis la veille.

Notez encore que lorsque ces otages sont fusillés, Rigault est déjà tué, rue Gay-Lussac (vers 3 heures).

L'ordre de se replier sur la rue Germain des Prés est idiot. Il n'y a pas, il n'y avait pas, en 1871, de rue Saint-Germain-des-Prés. Rigault, Parisien de Paris, n'eût pas écrit cette sottise.

Le papier Latronche est donc un faux. Et un faux ridicule.

Il a pu être accueilli de très bonne foi par ceux qui l'ont trouvé « roulé en boule », dans des circonstances vraiment étranges. En ces jours où les cerveaux, comme les monuments, étaient en feu, tout s'explique et s'excuse. Mais, aujourd'hui, quand tout cela n'est plus que de l'histoire, il n'est plus possible de prendre pour document sérieux un papier dont les conseils de guerre eux-mêmes n'ont pas osé se servir.

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments de cordialité.

MAXIME VUILLAUME.

Le possesseur du document — dont la bonne foi ne peut être mise en doute, répétons-le — ne s'avoua pas vaincu. Quelques jours après la publication de ma lettre, M. Sombardier adressait au *Nouvelliste* la note suivante :

D'après la lettre de M. Vuillaume publiée dans votre numéro d'hier, « A propos de la rue Haxo », l'ordre de Raoul Rigault, que je vous ai décrit, serait un faux, et ma bonne foi aurait été surprise.

S'il en était ainsi, je serais désolé d'avoir fait état d'une telle pièce dans les colonnes de votre journal ; mais qui aurait commis ce faux, et quel en serait l'intérêt ?

Cette pièce fut, en effet, communiquée gracieusement au journal l'*Autographe*, dont M. H. de Villemessant était alors rédacteur en chef, et l'authenticité n'en fut nullement mise

en doute, à cette époque, encore bien rapprochée des tristes événements qui nous occupent.

D'ailleurs, l'écriture de l'original, (1) que M. Vuillaume n'a pas eu sous les yeux, n'est point du tout hésitante, ni contrefaite, comme il est dit; les lettres sont parfaitement liées, et on voit que la plume de l'auteur a couru brutalement sur le chiffon de papier. Quant à la date, on ne peut affirmer qu'il reste « eal », an 79, 9 h. soir, au lieu de « ial ».

On ne peut, en typographie, reproduire des fragments de lettres. Ainsi, du nom du destinataire de l'ordre, il reste bien « Latron...e », mais l'e final est visiblement précédé d'une partie de la boucle d'un l. Je crois donc que c'est à tort que l'*Autographe* en fit le nom de « Latronche ». Il y a aussi, à la suite de l'F qui commence le texte, distinctement la première jambe d'un u., comme je l'avais d'ailleurs indiqué dans la copie que je vous avais envoyée.

L'incendie des Tuileries et la mort de R. Rigault avant l'exécution des otages ne sauraient constituer une preuve en faveur de la thèse soutenue par M. Vuillaume, car il est plus facile d'allumer l'incendie que de préparer et perpétrer le massacre de victimes nombreuses, et la mort de l'auteur de l'ordre donné n'en arrête pas les effets.

Relativement au nom de la rue Saint-Germain-des-Prés en 1871, je ne suis pas renseigné; mais l'original porte nettement « rue Germain-des-Prés ».

Il ne m'appartient pas d'exagérer, ni de pallier les fautes de la Commune et de ses membres; mais, pour affirmer que le document en question est un faux, il faudrait en avoir confronté l'écriture et la signature avec d'autres pièces émanant de R. Rigault.

---

(1) C'est bien en effet l'original (et non une reproduction) que possède M. Sombardier. Il a bien voulu, fort aimablement, me l'écrire, en réponse à la demande que je lui avais adressée. Il me renouvelle l'affirmation que les fragments de l'ordre à Latronche furent découverts, dans le courant de l'automne 1871, parmi l'emballage de pièces de draperie que renvoyait à Vienne un négociant parisien de la place des Victoires. Le document fut communiqué par M. A. Jullien, manufacturier, à l'*Autographe*, qui, après publication, renvoya la pièce à son possesseur.

Je suis, d'ailleurs, tout disposé à le soumettre à votre examen si cela peut vous être agréable.

Veuillez, etc.

SOMBARDIER,
Régisseur du château La Croix,
par Bollène (Vaucluse).

Le principal argument du possesseur du document est que je n'ai eu sous les yeux qu'une reproduction, et non l'original.

Il faudrait donc que la reproduction publiée par l'*Autographe* de Villemessant eût été nettement défectueuse ! Or, cela ne peut être. Les centaines d'autographes de personnages de la Commune reproduits par l'*Autographe* sont absolument sans défaut. L'*Autographe* publie d'autres ordres, authentiques ceux-là, de Rigault, admirablement reproduits. Pourquoi aurait-il raté si déplorablement l'ordre Latronche, à ce point que l'écriture du procureur de la Commune fût absolument méconnaissable !

Il reste encore du reste un point mystérieux. Il est entendu que l'ordre à Latronche est bien arrivé à Vienne. Mais comment se trouvait-il dans l'emballage expédié de Paris ? Qui l'y avait introduit ? Et d'où venait-il ?

M. Sombardier demande qui aurait commis ce faux ?

Nous n'en savons que ce que nous dit l'*Autographe*.

Et quel en serait l'intérêt ?

Le même, à coup sûr, qui a guidé la main du faussaire du *Flambez Finances*.

PROTOT ET Me ROUSSE

Me Rousse, qui fut bâtonnier de l'ordre et membre de l'Académie française, a laissé, d'une visite qu'il fit à la délégation de justice en avril 1871, un récit, publié tout d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes,* (1) et qui, depuis, a eu les honneurs d'innombrables reproductions. Voici ce récit. Nous n'en donnons ici que la partie purement descriptive.

Comme j'ouvrais la porte de l'antichambre du ministère de la justice — raconte Me Rousse — deux hommes sortaient, portant, accroché en travers d'un bâton, un seau rempli de vin. L'un d'eux me salua comme une vieille connaissance. Après quelques mots échangés, il me dit qu'il est à la chancellerie depuis sept ans, qu'il y est entré sous le règne de M. Baroche. Voyant que la salle d'attente est pleine de monde, j'ai prié ce brave homme de faire passer ma carte à M. Protot. Au bout d'un instant, je suis introduit par cet huissier improvisé, bras nus et le tablier retroussé, dans le cabinet du garde des sceaux, et c'est bien le cabinet où ont passé les plus hautes gloires de notre magistrature. Dans cette grande pièce solennelle, pleine de si imposants souvenirs, une demi-douzaine d'individus très sales, mal peignés, en vareuse, en paletot douteux ou

(1) Voir *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1871, dans article *le 18 mars*, par E. de Pressensé. Voir Edmond Rousse, *Lettres à un ami*, volume II, page 287. Hachette, 1909.

en blouse d'uniforme, remuaient des papiers entassés pêle-mêle sur des tables, sur les chaises et sur les planchers. Devant le grand bureau de Boulle, j'aperçus un long jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, mince, osseux, sans physionomie, sans barbe, sauf une ombre de moustache incolore, bottes molles, veston râpé, sur la tête un képi de garde national orné de trois galons. J'étais devant le garde des sceaux de la Commune; il se tenait debout, des lettres à la main. En me voyant, il devient très pâle, et m'invita très poliment à m'asseoir pendant que ses secrétaires continuaient à dépouiller la correspondance...

Nous causions, un de ces jours derniers, à la Bibliothèque Nationale, avec Protot, de ce tableau tracé par Me Rousse.

Les individus mal peignés, très sales, c'étaient nos amis dont j'ai déjà dit les noms, dans un de ces cahiers. (1) Plusieurs fils de riches bourgeois. Bricon, dont le père était plus que millionnaire. Dessesquelle, également fortuné. Le premier, mort assistant à Bicêtre du docteur Bourneville. Le second, mort avocat à Saïgon. Da Costa, le frère du substitut de Rigault; son père professeur de mathématiques à Sainte-Barbe. Et d'autres, que Me Rousse a également vus hirsutes et très sales.

— Mais, à propos, me dit en riant Protot, vous êtes renseigné, mieux que personne, sur la visite de Me Rousse. C'est vous qui me l'avez amené...

Ce fut moi, en effet, qui introduisis Me Rousse dans le cabinet de Protot.

Par une belle matinée d'avril, j'entrais à la délégation de la place Vendôme. Un groupe de fédérés, cau-

---

(1) Voir Cahier III, page 323, *Déjeuner chez Protot.*

sant sous la voûte, m'arrêta. Parmi eux, un ami, Besson, dont j'ai raconté autre part l'histoire. (1) J'allais poursuivre mon chemin, me diriger vers le cabinet du délégué, quand un nouveau venu s'approche de notre groupe.

— Pardon, messieurs, pourriez-vous me dire à qui je dois m'adresser pour être introduit près de monsieur le ministre de la justice?

— Vous voulez, citoyen, parler du citoyen délégué?

— Oui..., monsieur... le délégué.

Je regarde le nouveau venu. Le parfait magistrat. Lèvre rasée. Favoris. Haut-de-forme. Pardessus gris...

— Alors, venez avec moi. Je vais précisément vers lui.

Le visiteur me suit, sans mot dire.

A l'entrée de la cour, nous croisons la corvée du poste. Deux fédérés portent le vin dans des seaux. D'autres les vivres...

La grande antichambre, la salle aux portraits, est pleine de monde. Le plus grand nombre en uniforme, dans cette vareuse que nous n'avons pas quittée depuis le siège. Presque seul, mon compagnon est en vêtement civil impeccable. Je suis en lieutenant fédéré...

— Voulez-vous, monsieur, me dit le visiteur, vous charger de faire passer ma carte?

— Mais oui... Donnez... Du reste, entrons ensemble...

Nous entrons... Protot est là... devant le grand bureau de gauche, au fond... Je vais vers lui... J'attends deux minutes la fin d'une conversation entamée avec une dame qui se plaint que son notaire n'ait pas voulu lui remettre des fonds, prétextant qu'il a dû les envoyer à

---

(1) Voir Cahier IV, page 55, *A la Justice.*

Versailles, en lieu sûr... La dame est partie... Je serre la main de Protot... Je lui remets la carte, qu'il me fait lire... Je n'ai pas eu la curiosité de la regarder... Alors seulement, je sais le nom du visiteur.

Maître Rousse, bâtonnier de l'ordre des avocats.

Protot s'est levé. Devant lui, sur sa table, son képi d'artilleur. Avant d'être commandant du 217e bataillon fédéré, Protot a été, pendant le siège, maréchal des logis-chef de la 2e batterie *bis* de l'artillerie auxiliaire. Pendant trois mois il a campé, avec sa batterie, sur les crêtes de Nogent, où pleuvaient les obus, entre le fort de Rosny et le fort de Fontenay, en face le plateau d'Avron. Il n'a pas quitté son costume. Sa vareuse, qui a couché avec lui dans la boue et dans la neige, est râpée. Par-dessus sa culotte à large bande rouge, il chausse les bottes courtes qui complètent son uniforme.

Me Rousse a raison. Le « veston » n'est pas de la première fraîcheur. Il a le tort d'avoir fait la dure campagne.

Je m'étais éloigné de quelques pas. Je ne suivis donc qu'à demi la conversation de Protot avec Me Rousse. Il s'agissait de l'affaire Chaudey. Me Rousse, après quelques minutes d'entretien calme, ayant marqué son impatience, j'entendis distinctement Protot disant à son visiteur, d'une voix ferme :

— Monsieur le bâtonnier, vous êtes ici devant le ministre de la justice.

Les deux interlocuteurs se saluèrent. Me Rousse quitta le cabinet du délégué...

LE DERNIER JOUR DE LA MONNAIE

J'ai demandé à mon vieil ami Camelinat, directeur de la Monnaie sous la Commune, de me renseigner sur le type des pièces de cinq francs frappées, sur leur nombre, sur les circonstances qui ont entouré le départ, le mercredi 24 mai, des deux fourgons chargés de pièces pour la mairie du onzième où siègeait, depuis le matin, la Commune.

Voici la très intéressante lettre que j'ai reçue de l'ancien directeur de la Monnaie en avril et mai 1871. (1)

Paris-Belleville, le 15 septembre 1909.

Mon cher Vuillaume,

Tu me demandes de te fixer, d'une manière complète et définitive, sur les opérations de la Monnaie, pendant ma direction, du 3 avril au 25 mai 1871.

La Monnaie n'a frappé que des pièces de cinq francs.

Elle en a frappé pour une valeur de 2.400.000 francs, représentée par les lingots d'argent qui lui avaient été délivrés, sur ma demande, par le gouverneur de la Banque de France.

Les pièces frappées sont de deux types, différant seulement par la légende frappée sur la tranche.

Les deux types ont un avers et un revers commun : ceux

(1) Cette lettre complète et met au point le chapitre *la Pièce de la Commune* (Cahier V, pages 213 et suivantes), ainsi que la note sur le même sujet (Cahier VI, page 360).

des pièces de 1848, dites à l'Hercule, de Dupré. Au revers, à gauche du millésime, figure un *trident*, choisi par moi comme *déférent*.

Il fut frappé pour 2.350.000 de pièces, types ci-dessus de 1848, portant sur la tranche la légende *Dieu protège la France*.

Il fut frappé pour 50.000 francs de pièces, au même type de 1848, portant sur la tranche : *Travail, garantie nationale*.

La légende nouvelle : *Travail, garantie nationale*, fut exécutée par deux artistes : le ciseleur Jean Garnier, un des fondateurs de l'Internationale, et le graveur Lupeau. Elle doit être encore à la Monnaie. (1)

Le personnel sous mes ordres se composait de : André Murat, chef de la fabrication ; Perrachon, commissaire général ; Lamperrière, chargé du monnayage ; et Jean Garnier. Tous fondateurs, comme moi, de l'Internationale.

En dehors des lingots d'argent qui m'avaient été envoyés, j'ai fait usage d'une assez grosse quantité de vaisselle aux armes impériales, provenant des Tuileries et de la Légion d'Honneur, d'objets divers, de reliquaires pris dans les appartements de l'Impératrice. Aucune des pièces jetées au creuset n'offrait le moindre caractère artistique. Les œuvres d'art, même médiocres, étaient envoyées à la commission compétente. Ainsi il a été fait pour un très riche service à bière, un pot et deux gobelets en argent ciselé et repoussé, signé des orfèvres réputés, les frères Fannière.

Toutes les pièces de cinq francs sorties de la Monnaie, qu'elles aient été faites avec des lingots seuls, ou mélangés à l'argenterie ouvragée, sont au titre légal.

La frappe commencée vers le 15 avril, dura jusqu'au 24 mai.

Maintenant, voici ce qui s'est passé, ce dernier jour du mercredi 24 mai.

Sur les 2.400.000 francs de pièces frappées, il restait à la Monnaie — les autres ayant été envoyées au ministère des finances — 153.000 francs — soit 103.000 francs avec la

(1) Il n'existe plus à la Monnaie aucune trace de l'exécution de cette tranche. Je m'en suis assuré près de la direction.

tranche : *Dieu protège la France,* et 50.000 francs avec : *Travail, garantie nationale.*

Ces derniers 50.000 francs venaient d'être frappés.

Entre midi et une heure — exactement midi 45 — sortaient, par la porte de la rue Guénégaud, deux fourgons, deux prolonges d'artillerie, qui m'avaient été envoyées de l'Hôtel de Ville, la nuit précédente, par le commandant L...

Les deux prolonges, conduites par des gardes du train des équipages, étaient accompagnées par un détachement — environ 80 hommes — du 232e bataillon.

Elles transportaient les 153.000 francs, moitié en sacs, moitié dans des corbeilles.

Le quai étant balayé par les balles et les obus de l'armée de Versailles, les prolonges tournèrent à droite, gagnant la place Saint-Michel par les rues abritées, Mazarine, Dauphine, Christine, Saint-André-des-Arts, faisant des tours et détours pour trouver un chemin libre, à travers les barricades.

La marche était lente. Place Saint-Michel, un des mulets attelés tomba. Il avait reçu une balle. On coupa les traits et on l'abandonna. Puis on continua par le quai Saint-Michel. Les gardes, se retournant, faisaient le coup de feu.

On marcha ainsi jusqu'au pont d'Austerlitz.

Nous dûmes présenter notre laissez-passer pour franchir la barricade qui défendait le pont. Nous prîmes ensuite le boulevard Mazas jusqu'au haut du faubourg Saint-Antoine, puis la rue des Boulets jusqu'à la rue de la Roquette, et, enfin la place Voltaire.

Il était environ quatre heures quand nous traversâmes la place, pleine de bataillons, prêts à partir aux avancées.

Nous croisâmes le groupe qui, à ce moment même, conduisait Beaufort au mur où il fut fusillé. Nous le vîmes, au milieu d'une foule exaspérée, l'uniforme déchiré, la poitrine nue... (1)

---

(1) Il ressort du récit de Camelinat que Beaufort aurait été fusillé vers quatre heures. Gouhier (voir Cahier II. *Un peu de vérité sur la mort des otages,* page 146, note) dit deux heures. On comprend qu'il soit extrêmement difficile, au milieu des incidents tumultueux et tragiques de ces jours de bataille, de préciser une heure, parfois même une date, un jour.

Les prolonges s'arrêtèrent devant la mairie, ou siégeait la Commune, depuis la matinée.

Les gardes montèrent au premier étage les sacs et les corbeilles contenant les 153.000 francs, dont le préposé aux finances me donna un reçu.

Ce sont ces 153.000 francs qui servirent à payer les derniers combattants.

Les gardes du 232e, qui avaient accompagné les prolonges, reçurent chacun une pièce de cinq francs.

Je sortis ensuite pour aller, avec Vermorel, visiter les barricades voisines.

Voilà, mon cher Vuillaume, l'histoire du dernier jour de la Monnaie de la Commune.

Fais de cette lettre l'usage que tu voudras, et crois-moi ton vieil ami.

Z. Camelinat.

LA MORT DE VERMERSCH

San Pier d'Arena (Italie). Octobre 1878. — Une lettre. Encadrée de noir... Vermersch mort. Délivré plutôt. Mort... Mon cœur se serre... Toute une vie se représente à ma mémoire. Nos causeries au quartier. La brasserie Saint-Séverin. Le *Père Duchêne*. Ses lettres de Londres, après la défaite. Lettres exaspérées... Son séjour, près de nous, à Altorf. Sa vie calme des premiers mois, là-bas, hors la petite ville, locataire d'un curé... Puis, un changement subit... Un soir, il est venu me prendre, comme d'habitude, pour aller, dans quelque petite brasserie, causer des vieux jours... Brusquement, au cours d'une explication, il s'est dressé devant moi... Que voulait-il ? Pourquoi me menaçait-il ?... Ah ! je comprends, maintenant...

J'ai toujours à la main la lettre encadrée de noir.

Madame veuve EUGÈNE VERMERSCH, née DELPHINE DE SOMER, ses enfants, parents, frères, sœurs et beaux-frères, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de leur bien-aimé mari, père, gendre et beau-frère,

EUGÈNE VERMERSCH

journaliste et docteur ès-lettres (1)

NÉ A LILLE (FRANCE)

mort à Londres, le 9 octobre 1878, à l'âge de 33 ans et deux mois, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement civil aura lieu à New South Gate, au Great Northern Cemetery, le dimanche 13 octobre, à trois heures.

---

(1) Vermersch n'était pas docteur ès-lettres.

Depuis que, en octobre 1875, moins d'un an après être venu m'y retrouver, Vermersch avait quitté Altorf, je n'avais que de loin en loin de ses nouvelles. Je savais qu'il avait abandonné Genève pour retourner à Londres. Ce fut Caria qui, le 10 août 1878, m'apprit, le premier, l'état, déjà désespéré, de notre pauvre ami. Caria m'écrivait :

Londres, 10 août 1878.

Citoyen Vuillaume,

Je crois devoir vous donner connaissance de la position malheureuse dans laquelle se trouve Vermersch.

Depuis huit jours, il est au lit, atteint d'une maladie dont nous désespérons pouvoir le sauver.

Il fut atteint dimanche dernier des premiers symptômes. Les premières paroles qu'il prononça, quand il revint à lui, furent : « Vuillaume... Avec toi... Vuillaume... Qu'il vienne me voir... »

C'est à la misère, et aux calomnies, qu'il doit cette position malheureuse...

Il faut vous dire que, depuis quelque temps, le *Grelot* ne le payait plus que 75 francs par mois. (1) Ce coup fut tellement fort pour lui que cela l'a tué...

Recevez, citoyen, une cordiale poignée de main.

LÉOPOLD CARIA.

La lettre de Caria m'avait trouvé à San Pier d'Arena, près Gênes, où j'habitais, non loin de la plage, une petite villa. Je répondis à Caria que Vermersch, dès qu'il serait rétabli, pouvait venir m'y rejoindre. Loin des soucis qui l'accablaient, il se rétablirait. Et, après,

---

(1) Vermersch rédigeait, depuis plusieurs années, en entier, le *Grelot*, pour l'éditeur Madre, de la rue du Croissant. (Voir Cahier IV, page 139).

nous aviserions. Aussitôt ma lettre reçue, Caria m'écrivait :

Londres, 19 août 1878 (lundi 9 h. 1/2 soir).

Cher citoyen Vuillaume,

Il y a une heure que j'ai votre lettre. Comme vous le désirez, je réponds de suite, et je vais vous donner tous les renseignements que vous me demandez...

C'est de son chevet, à une heure du matin, que je vous ai écrit ma première lettre. Cette nuit fut bien pénible pour moi. Il avait le délire...

Vous me demandez ce qu'il faut faire. Pour l'instant, attendre.

Il est toujours à Londres, dans une maison de santé, à dix minutes de chez moi. Comme je ne puis le voir que tous les mardis, je ne puis vous donner de nouvelles fraîches. Vendredi, il allait un peu mieux. Mardi dernier, je le vis le matin, à six heures un quart. Il m'a reconnu aussitôt que je suis entré dans la chambre, et il me causa environ cinq minutes. Dans la journée il dit à d'autres personnes que j'avais été le voir le matin.

S'il était tranquille, loin de tous tracas, je suis convaincu qu'il guérirait rapidement. Mais il aura toujours devant lui la position pécuniaire qui le tourmentera. Voilà à quoi il faut que nous pensions.

Citoyen Vuillaume, puisque vous avez une maison au bord de la mer, aussitôt qu'il sera en état de voyager, nous ferons tout notre possible pour qu'il aille vous rejoindre...

Il a été convenu ici entre les quelques amis que nous sommes, de lui établir un petit pécule pour, quand il sera rétabli, faire ce qu'il désirera. Par ce moyen, il aura l'argent nécessaire pour aller vous joindre. Mais cela ne sera pas avant deux mois au moins...

Dans huit jours, je vous récrirai pour vous tenir au courant de sa guérison, ou des complications qui pourraient survenir.

Recevez, cher citoyen, l'assurance de mes amitiés sincères.

LÉOPOLD CARIA.

Le 20 et le 21 août, je reçois deux lettres de madame Vermersch. Elles sont, l'une et l'autre, désolées. Le 2 septembre, nouvelle lettre. Le pauvre malade va mieux. Ou du moins, ses proches veulent espérer.

... Nous sommes allés, mon père, ma mère et moi — m'écrit madame Vermersch — le voir, et l'avons trouvé mieux. Hier, nous avons trouvé un si grand changement que j'ose le croire complètement guéri...

D'autres nouvelles m'arrivent bientôt par Edmond Levraud, que j'avais vu, quelques mois auparavant, à Genève.

Londres, 9 septembre 1878.

Mon cher Vuillaume,

Caria, qui m'a donné votre adresse, vous a raconté l'état dans lequel se trouve Vermersch.

J'ai été le voir hier... Chose étrange, il passe son temps à faire des vers.

Il est on ne peut mieux dans un établissement qui est parfaitement situé. Le médecin et le directeur sont très bons pour lui. C'est Vermersch qui me l'a dit...

Malheureusement, je crains fort qu'il ne guérisse que bien lentement.

Enfin, pour le moment, il est aussi bien soigné que possible...

Je vous serre bien les mains de tout cœur.

EDMOND LEVRAUD.

Je ne conservais pas beaucoup d'espoir. Une lettre de Caria vint m'enlever le peu qui m'en restait.

Londres, 1er octobre 1878.

Cher citoyen Vuillaume,

Pour la seconde fois depuis ma dernière lettre, j'ai vu Eugène dimanche. Regnard aussi est venu le voir. Nous l'avons trouvé dans l'état le plus déplorable. Il ne pouvait

plus parler, et pleurait à chaque instant. Tout espoir est donc perdu. J'ai bien de la peine à croire qu'il verra le mois de janvier.

J'ai vu bien des amis mourir. Mais jamais je ne me suis trouvé aussi affecté que dimanche, en voyant ce pauvre ami souffrir, et me prier de le sortir de cette maison où il a conscience qu'il va mourir. Car il me l'a dit. C'est le cœur bien serré que l'on revient d'une visite comme celle-là.

Recevez, cher citoyen, une cordiale poignée de main de votre dévoué

LÉOPOLD CARIA.

Quelques jours encore, et la triste nouvelle me sera annoncée par Edmond Levraud.

Londres, 13 octobre 1878.

Mon cher Vuillaume,

Vermersch est mort (le 10). L'enterrement a eu lieu aujourd'hui.

Ne sachant pas si Caria vous a annoncé cette triste nouvelle, je vous écris ces deux mots à la hâte. Car je pars à l'enterrement.

A vous d'amitié. EDMOND LEVRAUD.

Une dernière lettre de Caria.

Londres, 19 octobre 1878.

Citoyen Vuillaume,

Vous avez appris par Levraud la mort de ce pauvre Eugène. Je ne suis pas sensible, mais il faut vous avouer que, malgré ma fermeté, il m'a fallu verser un pleur à son enterrement. C'est mon meilleur ami que j'ai perdu.

Nous avons ouvert une souscription pour lui élever un petit monument sur sa tombe. (1) C'est Regnard qui est trésorier.

Recevez, citoyen, l'assurance de mon dévouement.

LÉOPOLD CARIA.

Ces vers de Vermersch dont me parlait Edmond Levraud, je les ai devant moi, pendant que j'écris ces

(1) Je ne crois pas que ce projet ait jamais été mis à exécution.

lignes, tels que les a copiés, pour me les envoyer, sur l'original, la veuve de mon pauvre ami. Les voici :

..... je le veux bien.
Plus d'un sage envierait ma vie,
Qui vraiment est digne d'envie;
Car je vis à ne faire rien.

L'excellent docteur qui me soigne
Comme un fils, ayant le frisson
Que de lui trop tôt je m'éloigne,
Me donne un jardin pour prison.

Dans ces premiers jours de septembre,
Des arbres le feuillage vert
S'emplit de feuilles couleur d'ambre
Annonçant le prochain hiver.

Mais le temps est si doux encore
Qu'on se croirait en fin de mai,
Que j'ai vu se lever l'aurore
Dans un grand ciel couleur de lait.

Un de ces ciels que l'Italie
Toute seule m'avait montré,
Et que jamais, même en folie,
Un peintre n'avait rencontré.

Dernier sans doute de l'année,
Hier je vis voler, tremblant,
Autour d'une rose fanée
Un papillon autrefois blanc.

Ce beau de la saison passée,
Ce marquis poudré, somptueux,
Sans doute à cette trépassée
Psalmodiait de longs aveux.

Connaissant (?) leurs amours entières,
Les moineaux, ces parisiens,
Cancanent comme des portières,
Brochant sur mille et mille riens.

Mais les légères alouettes
Allant se perdre dans le ciel,
Dans leurs harmonieuses strettes
Chantaient le printemps éternel,

Qui réveillera toutes choses,
Avec son sourire vermeil,
Les papillons avec les roses
Dans la jeunesse du soleil (?)

Vermersch n'est plus. Ce sont maintenant les lettres, toutes mouillées de larmes, de celle qui reste après lui.

... Il ne faut pas croire, mon cher Vuillaume — m'écrit la veuve en deuil — que notre ami a quitté la terre sans penser à vous. Le 3 août, il a repris un moment connaissance, et, voyant quelqu'un dans sa chambre, il dit : « Est-ce toi, Vuillaume ? » et, ensuite : « Toi, Wieland ? » (1) C'est après vous deux qu'il a demandé avant tout...

Puis, un peu plus loin, les souvenirs de notre vie, les uns près des autres, à Altorf.

... Quand je pense à ces bons jours d'Altorf, les larmes me viennent aux yeux...

Le 12 novembre, une dernière lettre.

Jamais je n'aurais cru qu'il aurait fait un si grand vide. Je ne puis l'oublier...

(1) Wieland était un professeur d'Alfort avec qui Vermersch s'était lié.

DERNIER MOT

MÉDAILLE DE LA TRAHISON

Boulevard Rochechouart. — Je rôde aux devantures des marchands de vieilleries. Dans une sébille, des pièces de monnaie, des médailles. Une, en étain doré, du Quatre-Septembre. Sur la face, une tête de République, coiffée du bonnet phrygien. Au revers, une légende, rappelant la déchéance de Napoléon III, la proclamation du gouvernement de la Défense, les noms des membres qui le composent. Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, etc. Cette médaille, on la vendait dans les rues, aux jours qui suivirent la chute de l'Empire.

La médaille n'est pas rare. Je la laisserais dans la sébille du brocanteur, si quelque chose d'elle ne retenait ma curiosité.

Tout un coin de la médaille a été gratté. Et sur cette place où l'étain, au revers, est mis à nu, se lit, en caractères grossièrement tracés au couteau, ce mot :

TRAHISON

L'inscription primitive : *Gouvernement de la Défense nationale,* devient ainsi :

GOUVERNEMENT DE LA

TRAHISON

La grossière rondelle d'étain doré est un véritable document. Je l'emporte.

Et, en même temps que je longe les boulevards extérieurs, témoins des luttes et des massacres de Mai, l'histoire des cinq mois de siège repasse devant mes yeux, comme dans une vision tragique. L'enthousiasme, peu à peu refroidi, se changeant en fureur, à l'annonce de la reddition de Metz. Les défaites succédant aux défaites. Les longs jours sans pain et sans feu. Les queues à la porte des boucheries et des boulangeries, sous la pluie des obus. Buzenval. Les coups de fusil du 22 janvier. La capitulation. La honte...

A qui a appartenu la médaille accusatrice? En quel jour de déception et de colère l'inscription vengeresse a-t-elle été tracée?

Quelque citoyen, plein d'illusions et d'espoir, voyant abattre, au Quatre-Septembre, à coups de crosses de fusil, les aigles impériales, a vu se lever dans ses rêves l'aurore si ardemment attendue. Il a acheté cette médaille à quelque coin de rue. Il l'a chérie, adorée peut-être, comme on chérit et comme on adore une image sacrée.

L'aurore ne s'est point levée.

Peu à peu, une rage sourde a envahi le possesseur de la médaille. A bout de patience et de colère, un soir, entre deux grand'gardes, dans les tranchées glacées, il a, sur la relique menteuse, désormais détestée, incisé le mot sinistre.

Trahison!

Le mot courait de bouche en bouche. Le soir, les orateurs le jetaient, d'une voix retentissante, à la foule houleuse des réunions populaires. Tant de défaites pouvaient-elles s'expliquer autrement que par la trahison!

Le 18 Mars est fils, pour une bonne part, (1) de cette exaspération, dont étaient sorties déjà les deux journées du 31 octobre et du 22 janvier.

La médaille de la Trahison que je rencontrais dans la sébille du boutiquier du boulevard Rochechouart avait appartenu à l'un de ces exaspérés du siège, futurs combattants de la Commune qui, en haine de ceux qu'ils croyaient être des traîtres, acclamèrent le drapeau rouge et le défendirent jusqu'au dernier jour.

L'infortuné qui, de la pointe de son couteau, avait tracé la lugubre devise, avait-il péri sous les balles, frappé derrière les pavés, mitraillé dans quelqu'une des horribles cours martiales de la semaine de mai?

L'humble médaille, que je conserve précieusement, ne porte, à côté de l'inscription vengeresse, aucune indication qui puisse mettre sur la trace de son ancien possesseur.

---

(1) La fameuse affiche, *Au Peuple de Paris, les délégués des vingt Arrondissements*, dont les signataires furent tous, à de rares exceptions près, de la Commune (vingt-six membres de la Commune, et, à côté d'eux, Brideau, Caria, Clavier, Flotte, Genton, Humbert, Lucipia, Constant Martin, Tony Moilin, Roullier, Sapia, Salvador Daniel, Treillard, etc.), témoigne de cette exaspération. Voir sa reproduction dans *les Murailles politiques françaises*. 1874, tome I, pages 490-491.

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOTICES BIOGRAPHIQUES INDIVIDUELLES

Le nom *souligné* est celui d'un membre de la Commune.

Advenant. — 70.

Assi. — 64.

Gaudier. — 61.

Girault. — 39.

Gouhier. — 58.

Lefebvre-Roncier. — 72.

Mégy. — 13.

Picchio. — 52.

Serizier. — 19.

Thaller. — 39.

Wroblevski. — 20.

Wurth. — 13.

ERRATA

Cahier I. — Page 83, au lieu de : *débiteur*, lire : *créancier*.
Cahier III. — Page 300, au lieu de : *par le boulevard Haussmann*, lire : *par le faubourg Saint-Honoré*.

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOMS PROPRES CITÉS

A

Advenant. — 70. 72. 73. 75.

Alavoine. — 51. 103. 104.

Arnold. — 97. 101. 102.

Arnould. — 72.

Assi. — 64. 114.

Avrial. — 52. 72. 73. 103.

Ayraud-Degeorge. — 52.

B

Baroche — 123.

Bazire. — 52.

Beaufort (de). — 63. 129.

Beaujour. — 105.

Beslay. — 34. 36.

Besson. — 125.

Bigot. — 114.

Blanqui. — 44.

Boin. — 32. 34. 36. 38.

Boudaille. — 36. 38. 39.

Boudin. — 32.

Bourgeois. — 116.

Bourneville. — 124.

Bréa. — 40.

Bricon. — 124.

Brideau. — 143.

Brizard. — 110.

Brunereau. — 109. 110.

C

Camelinat. — 127. 129. 130.

Caria. — 132. 133. 134. 135. 143.

Carraby. — 55.

Casimir-Perier. — 105.

Cernuschi. — 71.

Chanzy. — 24. 33. 34.

Chardon. — 30. 69. 70.

Chaudey. — 13. 69. 70. 71. 72. 73. 75. 126.

Chaumette. — 75.

Claretie (Jules). — 61.

Clavier. — 39. 143.

Clément Thomas. — 96.

Clermont. — 13. 17.

Cluseret. — 102.

Combes. — 33.

Constant Martin. — 43. 143.

Cournet. — 52. 72. 73.

Crépel. — 67.

D

Da Costa. — 66. 75. 124.

Darboy. — 101.

Delarue. — 114.

Delescluze. — 45. 70. 71. 72. 73. 97. 98. 99. 100. 101. 102.

Demurat. — 100.

Dentu. — 16.

Descaves. — 67.

Dessesquelle. — 124.

Dombrowski. — 14. 15. 109. 110. 111.

Du Camp (Maxime). — 101.

Ducrocq. — 35.

Dupré. — 128.

Duval. — 30.

E

Étienne Charles. — 117. 118.

Ezpeleta (d'). — 47. 48. 49.

F

Fabrice (de). — 16.

Fannière. — 128.

Faure (Achille). — 45.

Favre (Jules). — 141.

Ferré. — 13. 14. 15. 16. 17. 99. 102. 113. 114. 115. 116.

Fesneau. — 50.

Flotte. — 43. 44. 143.

France (Hector). — 45.

Frémine. — 84. 85.

G

Garnier. — 128.

Gaudier. — 61. 62.

Gaudin de Villaine. — 24. 33. 34.

Gaveau. — 114. 115.

Genton. — 143.

Gill. — 52.

Girault. — 39.

Gois. — 117.

Gouhier. — 58. 59. 60. 61. 64. 65. 66. 67. 68. 129.

Grandcollas. — 32.

Grousset. — 71.

H

Hachette. — 123.

Haussmann. — 37.

Hébert. — 75.

Heilly (d'). — 119.

Humbert. — 52. 54. 55. 84. 112. 143.

J

Jaclard. — 43.

Jourde. — 52. 53. 54. 55. 56. 57.

Jullien. — 121.

K

Kodolich. — 48. 49.

L

Lacord. — 115.

Lagrange. — 54. 55.

Lamperrière. — 128.

Langourian (de). — 24. 33.

La Place (de). — 23. 29.

Latronche. — 117. 118. 119. 120. 121. 122.

Lecomte (Général). — 93. 96.

Lefebvre-Roncier. — 72.

Leprestre. — 106.

Lesmayoux. — 40.

Levraud. — 72. 134. 135.

Lissagaray. — 16. 52.

Longuet. — 87.

Louis Blanc. — 80.

Lucas. — 113.

Luçay. — 113. 115.

Lucipia. — 20. 22. 23. 24. 25. 26. 30. 32. 36. 37. 38. 39. 143.

Lullier. — 64.

Lupeau. — 128.

M

Mac-Kean. — 101. 102.

Magnin. — 53.

Madre. — 132.

Malon. — 101. 102.

Manet. — 63.

Martinez. — 47. 48.

Mathey. — 67.

Maximilien. — 48.

Mégy. — 13.

Melliet (Léo). — 18. 19. 20. 23. 26. 30. 31. 32. 33. 36. 38. 39.

Mérigot. — 82. 83. 84. 85. 86. 87.

Michaux. — 91.

Montels. — 35. 36.

Moreau (Édouard). — 60. 61. 62. 63. 64.

Moreau (Émile). — 34. 35. 36. 39.

Morny (de). — 104.

Mottu. — 32.

Murat. — 128.

N

Nagelles (de). — 33.

O

Oudet. — 59. 67. 68.

P

Pain. — 49. 52.

Pascal. — 36. 38. 39.

Passedouet. — 30.

Parent (Ulysse) — 71.

Pépin. — 91.

Perrachon. — 128.

Picard (Ernest). — 71. 141.

Picchio. — 52.

Pilotell. — 13. 14. 15. 16. 84.

Pradier. — 48.

Pressensé (E. de). — 123.

Privé. — 77. 78. 81. 103. 105.

Protot. — 123. 124. 125. 126.

Proudhon. — 78.

Pyat. — 29. 67. 86. 87.

R

Rachel. — 44.

Ranc. — 69. 70. 72. 73. 74. 75.

Razoua. — 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52.

Reculet. — 101.

Regnard. — 134. 135.

Renoult. — 20. 32. 36.

Replan. — 14.

Rigault (Raoul). — 13. 66. 69. 70. 75. 76. 102. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 124.

Robespierre. — 75.

Rochefort. — 28. 49. 55. 68.

Rogeard. — 55.

Roland (madame). — 16.

Rossel. — 31. 38. 116.

Roullier. — 103. 143.

Rousse. — 123. 124. 126.

Rousseau (Jean-Jacques). — 51.

Rousselin. — 37.

S

Salvador Daniel. — 143.

Sapia. — 43. 69. 70. 72. 143.

Serizier. — 19. 23. 26. 30. 31. 32. 33. 34. 36. 38.

Simon (Jules). — 71. 141.

Simond (Victor). — 37.

Sombardier. — 117. 120. 121. 122.

Somer (de). — 131.

T

Thaller. — 39.

Thiers. — 46.

Tony Moilin. — 143.

Tony Révillon. — 45.

Treillard. — 143.

Tridon. — 87.

Turquet. — 24.

V

Vaillant. — 43. 68. 98.

Valentin. — 114.

Vallès. — 22. 29. 52.

Vaughan. — 52.

Vermersch. — 43. 44. 131. 132. 134. 135. 137.

Vermorel. — 72. 73. 98. 109. 130.

Veysset. — 14. 15. 16. 116.

Villemessant (de). — 118. 120. 122.

Vinoy. — 64. 95.

Vuillaume. — 59. 120. 121. 127. 130. 132. 133. 134. 135. 137.

W

Washburne. — 101. 102.

Wieland. — 137.

Wroblevski. — 20. 21. 23. 24. 27. 29. 35.

Wurth. — 13. 16. 17.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce neuvième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 8 mars 1910.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CRÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, Suresnes. — 4502

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine... 5

MAXIME VUILLAUME. — **mes cahiers rouges**.... 7

VII. — *dernier cahier* 9

autres otages 11

LE FUSILLÉ DU PONT-NEUF *(Mercredi 24 mai)*..... 13

LES DOMINICAINS *(Jeudi 25 mai)* 18

conversation 18
la lettre de Léo Melliet 20
le Moulin-Saquet..... 26
nous sommes trahis! 27
Serizier 30
protestation suprême 31
témoignages..... 32
Moreau le Dominicain 34
Lucipia..... 36
les acteurs du drame..... 38

autres hommes..... 41

RAZOUA 43

déjeuner chez Vaillant 43
au café de Rohan 44
Genève..... 45
évasion..... 46
Sylvère d'Ezpeleta 47
pauvreté 49
la mort 51

JOURDE 52

deux millions de tabac!..... 53
ministre pour de bon 54
tout près de la fusillade..... 56
pauvreté 57

UN DU COMITÉ CENTRAL 58
Charles Gouhier 58
ses papiers 59
Édouard Moreau 60
Lullier et le Mont-Valérien 64
Picpus et Saint-Laurent 65
Oudet 67
RANC 69
LE CITOYEN PRIVÉ 77
L'HOMME DU FEU GRÉGEOIS 82
autres faits 89
LE 18 MARS *raconté par un canonnier de Montmartre* 91
POURQUOI DELESCLUZE MARCHA-T-IL A LA MORT ?... 97
à la porte de Vincennes 97
un témoin 100
l'intermédiaire 101
je ne veux plus vivre ! 102
LE MUR 103
DOMBROWSKI 109
LE « FLAMBEZ FINANCES » 112
LE FAUX « LATRONCHE » 117
PROTOT ET Me ROUSSE 123
LE DERNIER JOUR DE LA MONNAIE 127
LA MORT DE VERMERSCH 131
dernier mot 139
MÉDAILLE DE LA TRAHISON 141
INDEX *alphabétique général* des notices biographiques individuelles 145
INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL *des noms propres cités* 147
Table de ce cahier 153

AP
20
C15
sér.11
no 9

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY